

2600 soldats américains vont «manœuvrer» aux Philippines

Page B 5



Saddam Hussein cesse de fournir les États-Unis et Israël

Page B 1

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCIII N° 76

LE MARDI 9 AVRIL 2002

87c + TAXES = 1\$

## Legault songe à un CHUM réduit

Le ministre de la Santé ne remet pas en question la construction de deux super-hôpitaux

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, François Legault, a démenti hier le fait que son ministère songe à remettre en question la construction de deux super-hôpitaux à Montréal, mais confir-

me qu'il étudie divers scénarios qui pourraient avoir pour effet de réduire la taille des deux mastodontes.

«Il n'est pas question de remettre en cause ces projets. C'est un dossier qui relève de mon collègue David Levine qui est d'ailleurs en train de revoir tout le dossier de la mission des CHU», a indiqué hier le ministre Legault en entrevue au Devoir.

Ce dernier réagissait à la manchette publiée samedi dans le quotidien *The Gazette*, qui affirmait que le ministre Legault remettait en question le projet de construction des deux super-hôpitaux et songeait plutôt à rénover les hôpitaux existants.

Or, François Legault s'est montré très clair hier. «Il faut tenir compte du fait que nous avons besoin d'hôpi-

taux de calibre mondial à Montréal pour donner une formation adéquate. Ça nous prend des équipements sophistiqués qu'on n'a pas et aussi des salles plus grandes», a dit ce dernier pour réaffirmer la nécessité de nouvelles constructions.

VOIR PAGE A 8: LEGAULT

## Israël annonce un début de retrait

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Israël a annoncé hier soir que ses forces se retireraient au cours de la nuit de Tulkarem et Kalkilya, semblant commencer à céder aux injonctions américaines répétées au onzième jour d'une offensive qui a vu la réoccupation de six villes de Cisjordanie.

Il s'agirait des premiers retraits des six grandes villes, Ramallah, Bethléem, Tulkarem, Kalkilya, Djénine, Naplouse, réoccupées par l'armée au cours d'une vaste offensive déclenchée le 29 mars.

Le ministre de la Défense Benyamin Ben Eliezer «a donné pour consigne à l'armée de se redéployer tout en renforçant le bouclage» autour des deux villes. Selon des sources militaires, l'armée israélienne estime avoir achevé grosso modo les opérations de ratissage dans les deux villes réoccupées sans forte résistance.

Pendant la journée d'hier, plusieurs personnalités américaines de haut rang avaient répété leur demande d'un retrait immédiat. D'abord, l'émissaire Anthony Zinni, qui a rencontré le premier ministre israélien Ariel Sharon.

VOIR PAGE A 8: ISRAËL

Lire aussi:

■ Le QG d'Arafat vit dans la hantise d'un assaut, page B 5

■ «Pas de paix sans retrait», dit le président du Congrès islamique canadien, page A 8



MUSA AL SHAER AGENCE FRANCE-PRESSE

Hier, le Comité international de la Croix-Rouge a distribué des vivres à des résidents de Bethléem, où l'occupation israélienne se poursuit toujours.

Condoléances à la reine

## Le Bloc refuse d'être soumis, même dans le deuil

HÉLÈNE BUZZETTI  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

C'est une carte de condoléances tronquée que recevra du Canada la reine Elizabeth II pour la mort de sa mère. Raison de cet accroc à la bienséance commonwealthienne? Le libellé retenu par le gouvernement n'a pas su rallier les membres du Bloc québécois qui refusent de devenir, même l'espace de quelques regrets d'usage, des «sujets loyaux et soumis» de Sa Majesté.

La dame couronnée est déjà rompue aux crises existentielles canadiennes, elle qui évite soigneusement le Québec lors de ses voyages officiels au pays (y compris celui planifié pour cet automne) pour ne pas froisser les susceptibilités.

VOIR PAGE A 8: DÉSACCORD

OKA

## Niocan: Boisclair ordonne une enquête

■ À lire en page A 2

INDEX

Annonces.....	A 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Le monde.....	B 5
Bourse.....	B 2	Mots croisés..	B 4
Culture.....	B 8	Météo.....	A 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

## Monsieur le Baron

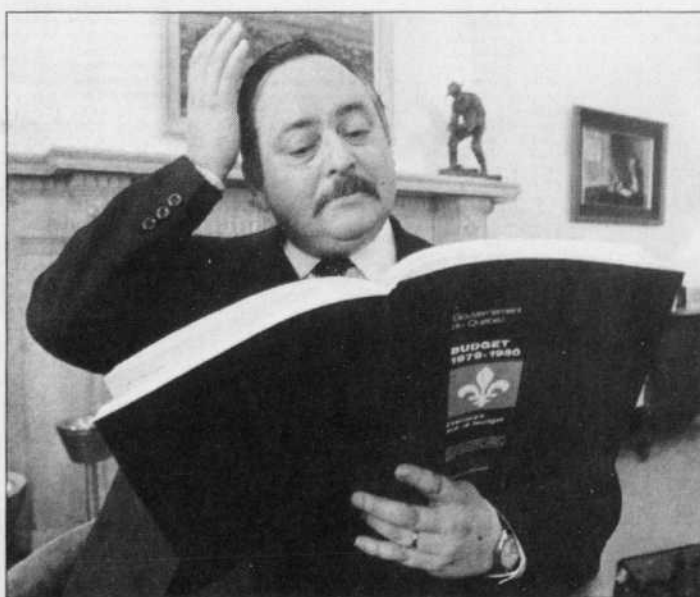
Dans le deuxième tome de la biographie de Jacques Parizeau, le journaliste Pierre Duchesne rend justice à un homme admiré même au Canada anglais

MICHEL DAVID  
LE DEVOIR

Dans la longue carrière de Jacques Parizeau, son séjour au ministère des Finances a incontestablement été l'épisode le plus brillant. Le jeune mandarin de la Révolution tranquille impressionnait déjà les initiés, mais c'est seulement après 1976 que le Québec tout entier a pris la mesure de cet éblouissant personnage, dont les discours du budget, qu'il écrivait lui-même, rivalisaient avec les téléromans les plus populaires.

Intitulé *Le Baron*, le deuxième tome de la biographie que lui consacre le journaliste Pierre Duchesne rend justice à l'homme dans lequel ses collègues du Canada anglais avaient immédiatement reconnu un maître. Manifestement, son biographe partage leur admiration pour celui qu'il qualifie tantôt de «véritable destructeur de fatalité», tantôt de «roc de Gibraltar», sans toutefois verser dans la complaisance.

Il le décrit comme il était: un homme d'une intelligence et d'une culture hors du commun, adulé de ses proches collaborateurs, malgré son penchant pour l'alcool et ses sautes d'humeur, mais détesté de certains de ses collègues, qu'il écrasait de sa supériorité et traitait «comme ses valets». Cet homme, qui prétendait faire entrer le Québec dans la modernité, exigeait aussi que le personnel féminin de son bureau porte la jupe.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jacques Parizeau photographié le jour de la lecture du budget de l'année 1979-1980, dans l'ancien bureau de Maurice Duplessis qu'il occupait alors à Québec.

Parizeau a fait de très grandes choses dans sa vie, mais il a une propension à se donner le beau rôle, dont il faut parfois se méfier. Dans un texte que *Le Devoir* publie aujourd'hui dans la page Idées, un ancien capitaine de l'armée canadienne, Joseph René Marcel Sauvé, aujourd'hui à la retraite, affirme que, contrairement à ce que laisse croire l'extrait du livre publié dans *L'actualité*, Parizeau n'a jamais «créé» de réseau d'information au sein de l'armée au début des années 70.

«Ce sont les militaires eux-mêmes qui ont communiqué avec monsieur Parizeau pour l'avertir de l'imminence d'une intervention armée majeure contre le Québec et ce n'est pas du tout la même chose», souligne-t-il. La nuance est en effet de taille.

En revanche, l'ancien ministre admet volontiers qu'un de ses plus beaux fleurons, le régime d'épargne-actions (REA), lui a été inspiré par la lettre d'une contribuable, qui lui suggérait de détaxer les souscriptions des actions québécoises en Bourse.

Il faut aussi lui reconnaître d'avoir accepté à plusieurs reprises, par loyauté envers René Lévesque, de défendre des positions auxquelles ils ne croyaient pas. C'est notamment le cas du budget de l'an 1, dont la présentation a été un véritable désastre durant la campagne de 1973. Imaginé par Louis Bernard et Lévesque lui-même, il avait été concocté en son absence. «J'étais absolument contre», affirme aujourd'hui Parizeau. En «bon soldat», il l'a défendu de son mieux et accepté tout le blâme. Avec son père et François-Albert Angers, son chef était le seul supérieur qu'il se reconnaissait.

Dans son fameux bras de fer avec Jean Chrétien au sujet de la taxe de vente, en 1978, Lévesque l'a abordé forcé à revenir sur la parole qu'il avait donnée à son homologue fédéral, puis à battre en retraite alors qu'il avait l'autre dans les câbles. Comme il lui est arrivé si souvent, il a été menacé de démissionner et a fini par s'incliner.

L'étapisme est évidemment la plus grosse couleur qu'il a dû avaler. Les «virailages de Claude Morin» le mettaient hors de lui. À cet égard, on ne peut pas lui reprocher de manquer de suite dans les idées. Dès le départ, il était féroce opposé à l'idée de tenir référendum.

VOIR PAGE A 8: PARIZEAU

■ Parizeau n'a pas «créé» de réseau dans l'armée, page A 7

## • LES ACTUALITÉS •

Oka

### Boisclair ordonne la tenue d'une enquête sur le projet de mine

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Le ministre de l'Environnement, André Boisclair, a confié hier au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de «tenir une enquête sur les effets potentiels, sur la santé et l'environnement, de la radioactivité résultant de l'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium par Niocan inc.» dans la région d'Oka.

La commission du BAPE commencera ses travaux à la fin du mois et devra faire rapport au ministre le 30 août prochain.

Le projet Niocan, qui a reçu le feu vert de la Commission de protection du territoire agricole l'été dernier, est actuellement devant le Tribunal administratif du Québec où agriculteurs et autochtones en appellent de cette autorisation. Le projet doit être ultimement autorisé par le ministère de l'Environnement, lequel est moins outillé que par le passé pour examiner ce type de dossier, ayant fait disparaître son service spécialisé en faible radioactivité, dont il s'était doté dans les années 80.

La tenue de cette enquête publique a été accueillie par les deux camps avec une grande satisfaction, ce qui est assez inusité.

Le président de Niocan, Richard Faucher, n'a exprimé qu'une crainte: «J'espère que ce n'est pas une machination pour nous retarder encore davantage», a-t-il déclaré.

Mais cette réserve étant faite, le président du projet minier a poursuivi en disant que «nous n'avons non seulement rien à cacher, mais nous avons des réponses à toutes les questions dans ce dossier, d'autant plus faciles à faire qu'il existe une mine de niobium en activité au Québec [à Saint-Honoré, au lac Saint-Jean]. En ce sens, la décision du ministre n'est pas une mauvaise chose, car on a toujours été ouvert

et on veut expliquer le dossier et répondre aux questions, ce qu'on n'arrive pas encore à faire devant le tribunal administratif. Je pense en fin de compte que c'est une bonne chose si tous les opposants veulent bien accepter» cette initiative gouvernementale.

Pour le chef de la communauté autochtone de Kanesatake, Steven Bonspille, voilà une «excellente initiative du ministre Boisclair, qui tient parole» et du gouvernement. «Nous allons rencontrer sous peu le ministre Rémy Trudel [responsable du dossier autochtone] pour discuter de notre participation à cette audience. Nous voulons non seulement être entendus mais aussi avoir un statut spécial dans cette audience», a poursuivi le chef Bonspille qui semblait percevoir une commission du BAPE comme un tribunal d'arbitrage, où les parties sont représentées, au lieu d'y voir une instance indépendante des parties au litige.

Le mandat confié au BAPE par le ministre Boisclair demande aux éventuels commissaires d'analyser «l'effet» potentiel des rejets sur les eaux de surface et souterraines des substances faiblement radioactives et toxiques de la mine projetée. Le ministre veut aussi savoir quels seront les effets de l'entreposage des résidus miniers en partie dans les galeries de la mine et en partie dans un parc à résidus terrestres, et ce, autant pour l'eau, le sol et l'air. Enfin, les commissaires devront informer le ministère des effets possibles d'une infiltration accrue de radon dans les résidences du voisinage en raison du dynamitage et des opérations de la mine.

Le ministre de l'Environnement avait émis des réserves sur la pertinence d'une enquête qui aurait indirectement imposé un processus d'audience publique auquel Niocan n'est pas astreint en raison d'une production inférieure aux normes d'assujettissement.

Procès de Maurice Boucher

### Gagné doit expliquer ses différentes versions

«J'dis pas toute, c'est pas mentir. J'en dis des parcelles», précise le délateur

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Deux histoires très différentes l'une de l'autre émergent du procès pour double meurtre de Maurice Boucher. Le hic, c'est que ces deux récits incriminants émanent d'un seul et même homme, le témoin-vedette de la Couronne, Stéphane Gagné.

L'avocat de la défense, Jacques Larochelle, a confronté Gagné avec ses mensonges du passé, petits et grands. «On joue au chat et à la souris», a même lancé Gagné lorsque M<sup>r</sup> Larochelle a soulevé hier de flagrantes contradictions entre son témoignage actuel et ses déclarations aux policiers. Un jeu inégal, où le délateur essaie tant bien que mal de persuader le jury qu'il dit la vérité, en regardant très souvent les huit hommes et quatre femmes dans le blanc des yeux.

Gagné s'est montré peu loquace, le 6 décembre 1997, dans les heures suivant son arrestation pour l'assassinat de deux gardiens de prison. Interrogé par les poli-

ciers, il n'a pas mentionné un traitre mot de l'implication de Boucher. En Cour, il affirme que le président des Nomads a commandé les meurtres pour déstabiliser l'appareil judiciaire et s'assurer que les membres de son entourage ne deviennent pas délateurs. Il s'agit d'un exemple parmi tant d'autres d'une mémoire on ne peut plus sélective.

Les premières déclarations aux policiers «ne sont pas tout à fait fausses», a précisé hier le témoin principal de la Couronne. Gagné a mis son mutisme sur le compte de la fatigue — «ça faisait 24 heures que j'étais debout, j'étais écorché» — et sur l'incertitude entourant son avenir. «Je ne voulais pas toute leur dire, je n'avais pas de contrat [de délateur]», s'est-il justifié. De toute évidence, Gagné connaît la palette des nuances dans l'expression «la vérité, toute la vérité, rien que la vérité». «J'dis pas toute, c'est pas mentir. J'en dis des parcelles», a-t-il dit hier au sujet de sa discrétion initiale à l'égard des policiers.

Au fil de ses échanges avec l'en-

quêteur Robert Pigeon, les 7 et 8 décembre, Gagné a fini par cautionner la thèse de l'enquêteur voulant que Boucher aurait commandé ces meurtres pour déstabiliser l'appareil et museler les délateurs.

Absent du récit le 6 décembre, voilà que Boucher occupe un rôle central le lendemain. Gagné met ces deux versions radicalement différentes d'une même affaire sur le compte de son plan. Il voulait en dire «le moins possible» tant et aussi longtemps qu'il ne détiendrait pas un contrat garantissant sa protection et celle de sa femme et de ses fils. Or, la signature du contrat s'est faite le 18 décembre bien qu'il implique Boucher dès le 7.

Le théâtre de la justice a par ailleurs viré en vaudeville lors de ce contre-interrogatoire. La procureure de la Couronne, France Charbonneau, est sortie de ses gonds à plusieurs reprises, des «crises de nerfs» qui semblaient plaire à M<sup>r</sup> Larochelle.

Il faut dire que le juge Pierre Béliveau conduit le procès de manière étonnante. Mme Charbon-

neau n'a même pas le temps de formuler une objection que le juge en a déjà disposé dans la plupart des cas. M. Béliveau semble prêt à emprunter tous les chemins pour donner raison à l'avocat de la défense sur des points de droit, au risque d'affirmer que «les règles de pratique, un juge peut les suivre ou ne pas les suivre».

Depuis le début du procès, M<sup>r</sup> Larochelle bénéficie de l'écoute attentive du juge Béliveau tandis que M<sup>r</sup> Charbonneau en est rendue à soupirer de rage. «Si vous avez une objection à faire, faites-la. Mais ne faites pas des grands yeux», lui a même lancé le juge Béliveau.

M<sup>r</sup> Charbonneau ne donne pas sa place. Elle s'est plainte à deux reprises que la voix de M<sup>r</sup> Larochelle était trop forte, agaçante, même si le jury s'en accomode très bien. Elle a aussi ralenti le rythme du contre-interrogatoire par quelques interventions sur le ton «insolent et dédaigneux» de M<sup>r</sup> Larochelle lorsque celui-ci réussissait à pousser Gagné dans ses derniers retranchements.

Crimes à caractère sexuel

### Les Canadiens trouvent la justice trop clémente

PRESSE CANADIENNE

Une grande majorité de Canadiens et de Québécois juge que la justice n'est pas assez sévère dans les cas de crimes sexuels et d'actes de pédophilie.

En fait, ce sont 84 % des Canadiens — et 91 % des Québécois — qui estiment que la justice n'est pas assez sévère dans les cas de viols et de crimes sexuels. De

même, 83 % des Canadiens et 90 % des Québécois trouvent que la justice n'est pas suffisamment sévère devant des actes de pédophilie.

Ces statistiques proviennent d'un sondage Léger Marketing, dont les résultats ont été communiqués à la Presse canadienne.

Le ressentiment de plusieurs à l'égard des auteurs de ces crimes va plus loin, puisque 44 % des Canadiens, voire 54 % des Québécois, se-

raient prêts à ce que l'on castré systématiquement les pédophiles.

Dans la même veine, quelque 42 % des Canadiens et 54 % des Québécois se disent d'accord avec l'idée de castrer les prédateurs sexuels en général.

Fait à noter, les hommes ont, à ce chapitre, à peu près la même opinion que les femmes. Ainsi, 40 % des hommes et 44 % des femmes ont répondu oui, quand

on leur a demandé si l'on devrait castrer les prédateurs sexuels. De même, 41 % des hommes et 46 % des femmes approuvent l'idée de castrer les pédophiles.

Le Québec est la province où les citoyens adhèrent le plus à cette solution radicale. Dans les Provinces atlantiques par exemple, l'appui à la castration des prédateurs sexuels tombe à 34 % et, en Ontario, à 41 %.

Vous pourriez dépenser plus pour une voiture haute performance. Si vous êtes prêt à faire des compromis.


Lorsque les ingénieurs de Lexus ont défini leur concept de la véritable berline sport haute performance, ils n'ont fait aucun compromis dans leur quête incessante de la perfection. Et vous ne devriez pas avoir à en faire non plus. Acclamée pour ses performances hors pair, la IS 300 de 3 L et 215 ch a un grand pouvoir d'accélération, une force de freinage exceptionnelle et une tenue de route exemplaire. En fait, elle est dotée de tous les attributs-clés d'une voiture haute performance. Ses caractéristiques de série incluent une boîte

manuelle à 5 vitesses, des roues en alliage de 16 po, des phares à décharge à haute intensité (HID) auto-ajustables et un système de son haut de gamme de 240 watts à 8 haut-parleurs avec radio AM-FM et lecteur de CD. Et le fait que la IS 300 soit si abordable la rapproche de l'objectif des ingénieurs Lexus : la perfection.

Pour contacter un concessionnaire Lexus ou en savoir plus : 1 800 26-LEXUS • www.lexus.ca

LA LEXUS IS 300 2002

5,9%	385\$*
TAUX DE LOCATION	PAR MOIS

À la conquête de la perfection. 



\*Taux d'intérêt de 5,9 % s'appliquant à un contrat de 36 mois de TOCI pour une Lexus IS 300 2002 neuve. Approbation du crédit requise. Taux valable uniquement pour les modèles en stock chez le concessionnaire et ne pouvant être cédés à aucune autre offre. Exemple de financement : IS 300 (Groupe A) - Taux d'intérêt : 5,9 % - Durée du contrat : 36 mois - PDSF : 57 820 \$ moins une contribution SportPlus de 1 500 \$ à partir du 1<sup>er</sup> février 2002 - Assureur ou valeur d'échange : 7 750 \$ - Mensualité : 385 \$ - Dépôt de garantie : 500 \$ - Kilométrage limité à 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ par km supplémentaire (soit de 0,10 \$ par km si convertis à la signature du contrat). Frais de transport, de préparation, d'immatriculation et taxes en vigueur en sus. Voyez le concessionnaire Lexus le plus proche pour plus de détails. Offre expirant le 30 avril 2002. Le modèle montré peut être doté d'équipement en option.

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS



Pour participer, adressez-vous au responsable de votre collège.



## Nouvel épisode de la drôle d'élection à l'université Laval

Le recteur François Tavenas démissionne et serait remplacé par Pierre Moreau

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas à l'université Laval: la renonciation surprise hier de François Tavenas au titre de recteur de même qu'un quatrième tour de scrutin proposé par le président d'élection pourraient donner, selon toute vraisemblance, la victoire au candidat Pierre Moreau.

Depuis une semaine, les coups de théâtre se multiplient dans cette course au rectorat inusitée. Après être demeuré sans issue au terme de trois tours de scrutin, et malgré une campagne électorale de cent jours et trois candidats confirmés, le processus électoral pourrait exceptionnellement connaître un quatrième tour de scrutin entre le 9 et le 31 mai prochain, histoire de permettre un vote supplémentaire.

Ce scrutin ponctuel, auquel participera vraisemblablement Pierre Moreau seulement — François Tavenas ayant déclaré forfait —, devrait donner la victoire au doyen de la Faculté des sciences et de génie.

### Statuts modifiés

Publié hier par le président d'élection André C. Côté, cet avis de modifications aux statuts de l'université Laval doit être rendu public 30 jours avant que le conseil d'administration ne puisse l'entériner. Une séance extraordinaire du conseil d'administration prévue jeudi permettra de l'évoquer, mais ce n'est que le 8 mai prochain, au terme des 30 jours prescrits, que le conseil d'administration pourra se prononcer, ce qui ouvrira la voie à un nouveau scrutin.

Cette proposition constitue une «voie de solution» pour le président du conseil d'administration de Laval, Richard Drouin, qui jugeait «intenable» l'impasse dans laquelle se trouvait l'université. «L'impasse actuelle [...] nécessite à mon avis une action rapide de la part des instances universitaires, dont le conseil d'administration, afin d'éviter qu'une situation, que je qualifierai d'incertaine, ne persiste», écrivait vendredi M. Drouin peu avant de rencontrer les trois candidats dans le but de discuter du report du scrutin.

«Je trouvais intenable qu'on reporte l'élection en décembre et difficile qu'un recteur puisse rester en poste si

longtemps dans une situation de sursis», a expliqué hier Richard Drouin lors d'un entretien téléphonique. «J'ai fait des démarches en ce sens-là, vous pouvez l'imaginer», a-t-il ajouté, faisant allusion à ses échanges avec François Tavenas, vendredi soir, qui auraient pesé lourd dans la décision prise par le recteur de renoncer à son titre.

### Plusieurs abstentions

Le vote, dont l'issue a été bloquée par un nombre élevé d'abstentions, a indiqué clairement la victoire de M. Moreau, avance même le président du conseil d'administration. «J'en viens à la conclusion qu'il y avait 11 voix en faveur de M. Moreau», affirme-t-il, précisant que seuls les candidats encore en lice lors du troisième tour de scrutin — MM. Tavenas et Moreau — pourront se présenter au quatrième tour. Puisque M. Tavenas a renoncé hier à cette possibilité, tout indique que l'université Laval verra Pierre Moreau se hisser à la tête de l'établissement sous peu, à moins qu'un nouveau coup de théâtre ne vienne bouleverser les cartes.

Alors que le recteur affirmait vendredi dernier vouloir rester en poste jusqu'à la tenue d'une nouvelle élection, il changeait de cap hier matin, renonçant à l'intérim prévu par les statuts de l'université, annonçant aussi son intention de ne pas briguer de nouveau le poste de recteur advenant une nouvelle élection. Le recteur, qui restera en poste jusqu'au 2 mai prochain, date de la fin de son mandat, insiste sur la «légitimité» de la personne qui lui succédera «pour surmonter les divisions que le processus électoral a générées et qui pourraient être fatales si elles devaient se perpétuer», écrivait-il dans la seule déclaration publique permise.

Le président d'élection André C. Côté a de plus rejeté hier la demande du candidat Pierre Moreau d'évaluer la définition de «participants au scrutin», un pouvoir que le président d'élection juge ne pas avoir. Même s'il l'avait eu, des avis juridiques lui indiquent que tous les votes, qu'ils soient nuls ou blancs, sont considérés comme participatifs, ce que l'avocate de M. Moreau lui demandait de reconsidérer.

«Nous allons laisser la poussière retomber un petit peu», explique-t-il, interrogé sur l'issue du scrutin de mai. Ici, nous ne sommes plus sûrs de rien...

Le président du c.a. a eu des entretiens avec le recteur en sursis avant que ce dernier n'abandonne sa charge

Université Laval

## Une maîtrise... à la carte

Un étudiant peut composer le menu d'études en pigeant dans différents programmes

L'université déploie tous ses atouts pour attirer les candidats dans sa cour: l'université Laval développe le concept de maîtrise sur mesure, où l'étudiant effectue une maîtrise personnalisée, conçue uniquement pour lui.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Maîtrise et doctorat à la carte? L'université Laval permet maintenant aux étudiants des cycles supérieurs de se concocter un programme d'études sur mesure, histoire de répondre le plus précisément aux besoins de sa clientèle et de ne pas la perdre au profit des établissements concurrents.

L'idée est simple: si le sujet d'intérêt d'un étudiant de maîtrise ou de doctorat ne peut tout simplement pas être encadré au sein d'un programme d'études existant, plutôt que de suggérer à l'étudiant d'aller voir ailleurs, on lui proposera l'option du «sur-mesure», où deux ou trois programmes d'études et départements pourront s'unir pour lier les besoins ciblés de l'individu.

«C'est une façon de permettre à des étudiants qui ont des projets multidisciplinaires qui n'auraient pas pu être intégrés dans des programmes existants de poursuivre les études de second cycle chez nous», explique Michel Blackburn, vice-doyen de la Faculté des études supérieures à l'université Laval, chargé de piloter le dossier du «sur-mesure».

L'opération a été lancée d'abord au doctorat — avec succès —, et puis s'étend depuis 1999 à la maîtrise. Trois ans après son implantation, un premier bilan exigé du Conseil universitaire montrait la semaine dernière que 105 personnes se sont inscrites à la maîtrise sur mesure, 51 d'entre elles ayant déjà obtenu leur diplôme.

Vous êtes passionné de droit, mais désirez explorer l'incidence d'Internet sur la pratique? Le département des communications vous répondra sans doute que l'idée est bonne, mais que ce n'est pas de son ressort. Allez voir en droit et on vous répondra la même chose. Que faire? «Nous allons suggérer la fusion des deux domaines, et parfois même de trois domaines d'études», poursuit Michel Blackburn. «Pour que ce soit accepté par le comité d'admission du sur-mesure, il faut qu'on démontre qu'aucun programme existant ne peut encadrer la demande de l'étudiant, c'est le point de départ. Et puis il faut que le sujet appelle la multidisciplinarité.»

Avec l'aide d'un directeur et d'un codirecteur de sujet, l'étudiant compose de toutes pièces son menu

d'études, choisissant dans deux ou trois programmes les cours dont il aura besoin pour circonscrire le mieux possible son sujet. «Le tout doit être approuvé par un comité d'admission, et un comité d'encadrement chemine avec l'étudiant», explique M. Blackburn.

Dans un contexte où les universités donnent parfois l'impression de littéralement s'arracher les clients, la moindre petite inscription vaut son pesant d'or. L'option du sur-mesure permet en effet de garder à l'université Laval des étudiants qui sinon se seraient inscrits ailleurs, confirme le doyen de la Faculté des études supérieures, Michel Audet.

La popularité de cette option pourrait d'ailleurs augmenter. «Les champs d'étude se multiplient, se spécialisent et induisent de plus en plus de multidisciplinarité», explique le doyen. «En même temps, les profils des candidats qui s'inscrivent à nos programmes sont de plus en plus diversifiés et exigent une plus grande souplesse de la part de l'université. L'étude à la carte sera certainement plus répandue demain qu'hier.»

A Laval, la maîtrise sur mesure est offerte non seulement aux individus ayant des demandes particulières, mais aussi à des groupes exigeant de la formation sur mesure, particulièrement en gestion et développement des organisations.

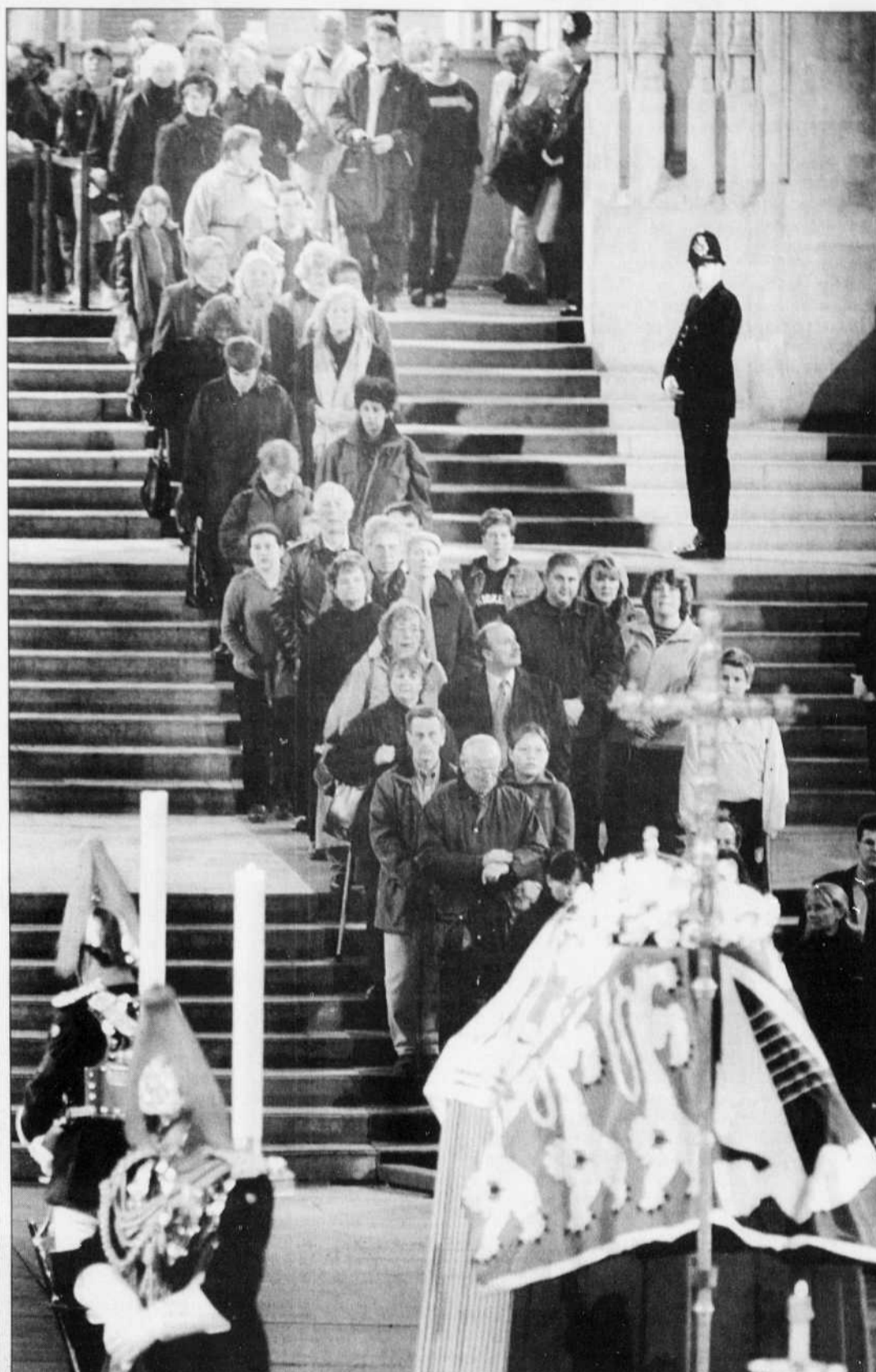
La bio-éthique, l'informatique, le droit et les communications sont également des domaines appelés à «fusionner» plus souvent.

À l'université McGill, un concept similaire existe depuis «le début des temps», explique Charlotte Légaré, directrice du bureau des études supérieures à McGill. «Chez nous, on appelle ça une maîtrise ad personam», explique-t-elle. McGill a toutefois imposé des limites à cette formule plus personnalisée, ne permettant pas le jumelage de plus de deux programmes et exigeant souvent de suivre l'ensemble des cours des programmes choisis.

À l'université de Montréal, une telle ouverture n'existe pas. «Nous préférons ne pas laisser une aussi grande liberté dans la conception des programmes», explique Jacques Bélair, vice-doyen de la Faculté des études supérieures, soulignant la difficulté que pose l'encadrement de tels étudiants. La question se pose toutefois lorsque des étudiants eux-mêmes la soulèvent, intéressés qu'ils sont par une problématique précise sans que l'on puisse les diriger spontanément vers un programme existant.

La souplesse de l'université Laval ne devrait toutefois pas mener à une généralisation du principe, prévient toutefois Michel Blackburn. «Est-ce que ce phénomène peut être appelé à croître? Oui, je pense, mais pas au point de devenir une panacée. On crée ici quelque chose de toutes pièces, mais ça ne convient pas à tout le monde.»

Les Britanniques rendent hommage à la reine mère



Environ 150 000 personnes ont défilé devant le cercueil de la reine mère.

## La reine se dit touchée

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — La reine Elizabeth s'est dite hier «profondément touchée par le débordement d'affection» manifesté par ses sujets depuis la mort de la reine mère, dont les obsèques officielles auront lieu aujourd'hui en l'abbaye de Westminster.

Alors que des milliers de Britanniques ont continué de défiler devant le cercueil de la défunte — plus de 150 000 depuis vendredi — après de longues heures d'attente, la reine a remercié ses sujets pour cet immense hommage populaire.

«Depuis que ma chère mère est décédée il y a plus d'une semaine, j'ai été profondément touchée par le débordement d'affection qui a accompagné sa mort», a expliqué la reine, vêtue de noir, dans un message retransmis par les radios et les télévisions.

Peu avant que la souveraine ne s'adresse à son pays, hier à 18h (17h GMT), ses trois fils, Charles, Andrew et Edward, ainsi que leur cousin David Linley (fils de la princesse Margaret décédée le 9 février), ont participé pendant une vingtaine de minutes à la veillée funèbre de leur aïeule à Westminster Hall, aux quatre coins du cercueil.

Les deux fils du prince Charles, William et Harry, ainsi que la princesse Anne et son mari Timothy Laurence, se sont au même moment mêlés sans protocole au public qui défile sans interruption dans le grand Hall depuis vendredi dernier.

À l'extérieur, les files d'attente se sont une nouvelle fois étirées sur plusieurs kilomètres, sur la rive sud de la Tamise, du musée d'art moderne Tate Modern au Lambeth Bridge, avant de franchir le fleuve et de revenir, rive nord, vers Westminster Hall où repose le cercueil.

Le cérémonial des obsèques promet d'être au moins aussi complexe, coloré et fastueux que celui du transfert du corps de St. James's Palace au grand Hall de Westminster, vendredi dernier.

À 11h10 locales (10h10 GMT), le cercueil sera transféré du Hall de Westminster à l'abbaye du même nom, distante de quelques centaines de mètres, où se déroulera un service à la mémoire

de la veuve de George VI.

Les cloches de l'abbaye sonneront chaque minute pendant 101 minutes pour marquer l'âge de la disparue.

À 12h35, après le service auquel devraient assister plusieurs têtes couronnées et chefs de gouvernement, le cercueil quittera l'abbaye pour un nouveau parcours dans les rues du cœur historique de Londres, passant par Whitehall, le Mall, devant le palais de Buckingham et l'arche édifée à Hyde Park Corner en l'honneur de Wellington.

Une escadrille d'appareils de la Seconde Guerre mondiale survoleront le cortège à la hauteur du palais de Buckingham, dernier hommage à une reine (consort) dont le courage pendant les bombardements allemands avait fait l'admiration de tous les Britanniques.

Le cercueil de la reine mère sera ensuite acheminé par la route jusqu'au château de Windsor. La défunte sera, conformément à ses vœux, inhumée dans la chapelle St. George, aux côtés de son mari.

**Camps**  
d'été  
2002

Pour annoncer :  
Micheline Ruelland 985-3322 ou mruelland@ledevoir.com

**CAMPS de JOUR ARTISTIQUES** Enfants (à partir de 4 ans) et adolescents

Jazz, funky, chanté-dansé, vidéo, mode et théâtre  
Spectacle à chaque camp  
Tout ce que vous auriez voulu faire à leur âge!

L'École pour tous!  
LOUISE LAPIERRE  
D A N S E

Au cœur du plateau Mont-Royal  
(514) 521-3456  
danse@louiselapierre.qc.ca

**École d'été BCS 2002**

Venez apprendre tout en vous amusant à

**L'École de langue estivale BCS**

Un programme d'immersion en résidences pour garçons et filles de 11 à 15 ans.

- Cours de français ou d'anglais en salle de classe
- Petits groupes d'étudiants de diverses nationalités
- Gamme complète de sports et de loisirs en français et en anglais

**Du 30 juin au 27 juillet 2002**

Bishop's College School • Lennoxville (Québec) • Canada J1M 1Z8  
Tél.: 819.566.0227 poste 319 • Téléc.: 819.822.8917  
Courriel: summer@bishopscollegeschool.com

LES ACTUALITÉS

Infection par le VIH

La déclaration devient obligatoire au Québec

PIERRE APRIL PRESSE CANADIENNE

Québec — Dès le 18 avril, les laboratoires, à l'instar des médecins, seront obligés de déclarer les cas d'infection par le VIH qu'ils auront décelés dans leurs analyses.

Cette nouvelle obligation imposée aux laboratoires médicaux fait suite à une décision du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), prise en septembre 2001, après la tenue d'audiences de la commission parlementaire chargée de préparer des modifications à la Loi sur la santé publique.

Le ministre de la santé d'alors, Rémy Trudel, avait retenu certaines recommandations de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, qui voulait savoir pourquoi on leur imposait de déclarer les cas de sida et non ceux d'infection au VIH. «Ne pas délimiter la conduite à suivre face à un patient, infecté au VIH, constituerait une menace pour la population», affirmaient les spécialistes.

Au 30 juin dernier, le MSSS avait répertorié 5772 cas de sida et plus de 16 000 cas d'infection au VIH sur l'ensemble du territoire québécois.

«La déclaration obligatoire, selon le MSSS, permettra de mieux suivre l'évolution de l'infection par le VIH et de mieux adapter les soins, les services offerts et les actions préventives aux personnes atteintes.»

Lors des consultations, l'idée de forcer la déclaration des cas d'infection n'était pas passée comme une lettre à la poste dans tous les organismes communautaires dont la mission est d'assurer la défense des droits des personnes infectées au VIH ou vivant avec le sida.

Si la Coalition des organismes communautaires VIH/SIDA offrait une position plus conciliante, le Comité des personnes atteintes du VIH au Québec (CPAVIH) faisait alors connaître ses inquiétudes.

L'avocate de l'organisme, M<sup>e</sup> Johanne Leroux, avait même fait parvenir une mise en garde au ministre Trudel, lui rappelant «les conséquences désastreuses sur la vie professionnelle ou personnelle de tout bris de confidentialité sur l'état sérologique d'un individu.»

Parmi les impacts signalés en matière de prévention, M<sup>e</sup> Leroux mentionnait que cette obligation de déclarer l'infection au VIH risquait même d'éloigner les personnes atteintes et non détectées du système de santé.

«Ce comportement, affirmait-elle, risque d'engendrer des effets sur notre système de santé, car il pourrait amener des gens à n'entrer dans le système de soins que lorsqu'ils auront atteint un stade avancé de la maladie.»

Si la question de l'identité des personnes vivant avec le VIH crée toujours des inquiétudes, le MSSS a tenu toutefois à rassurer tout le monde en réaffirmant «que les renseignements recueillis auront uniquement trait à certaines caractéristiques des personnes infectées, comme l'âge, le sexe et les facteurs de risques.»

Tournée africaine de Jean Chrétien

Mandela demande l'aide du G8 pour combattre le sida en Afrique

ISABELLE DUCAS PRESSE CANADIENNE

Pretoria, Afrique du Sud — Alors qu'il rencontrait le premier ministre Jean Chrétien en visite officielle à Pretoria hier matin, l'ancien président sud-africain, Nelson Mandela, a réclamé l'aide des pays du G8 pour combattre l'épidémie de sida qui décime la population de l'Afrique, tout en soulignant que les leaders du continent avaient les choses bien en main.

«Donnez-nous les ressources nécessaires pour nous attaquer à ce problème», a demandé M. Mandela, qui a fait de la lutte au sida l'une de ses principales batailles.

Il a souligné qu'il était également nécessaire de mieux éduquer la population sur les habitudes sexuelles qui favorisent la transmission du VIH.

L'Afrique du Sud compte le plus grand nombre de séropositifs au monde, soit 4,7 millions, ou un adulte sur quatre. Chaque année, 70 000 bébés naissent avec le VIH en étant infectés par leur mère.

Âgé de 83 ans, Nelson Mandela, l'un des leaders les plus respectés d'Afrique, rencontrait M. Chrétien à titre de président du G8. Ce dernier effectuait une tournée de six pays du continent pour préparer un plan d'aide pour les nations les plus touchées par la pauvreté.

M. Mandela a affirmé qu'il n'avait aucun conseil à donner à M. Chrétien pour la préparation de son plan d'aide. «Le premier ministre semble avoir les idées claires», a-t-il lancé.

Quant à lui, le premier ministre canadien n'a fait aucun commentaire au cours du bref point de presse qui a suivi l'entretien.

Même s'il a demandé l'aide du G8 pour remettre

l'Afrique sur les rails, M. Mandela a souligné qu'il ne demandait pas la charité et qu'il faisait entièrement confiance aux leaders africains. Il a noté que la démocratie avait fait des progrès énormes sur le continent africain au cours des dernières années.

«L'Afrique a des dirigeants très compétents et expérimentés qui répondent aux attentes, a-t-il dit. [...] Des pays qui ont encore un système de parti unique et une dictature sont peu nombreux, ce sont des exceptions.»

Le plan d'aide à l'Afrique sur lequel se pencheront les pays du G8 à leur sommet de juin, en Alberta, devra encore une fois aborder la question de la lutte contre le sida, une épidémie qui nuit sérieusement au développement du continent. A leur sommet de l'année dernière, en Italie, les huit pays les plus industrialisés s'étaient engagés à verser deux milliards à cette cause.

Entretien amical

Plus tard, à la suite de sa rencontre avec le grand homme politique, Jean Chrétien a expliqué qu'il était impensable pour lui de passer par l'Afrique du Sud sans rencontrer Nelson Mandela. Cette visite n'avait rien à voir avec le G8, a-t-il dit, dans l'avion qui l'amenait vers l'Égypte, où il changerait d'appareil pour se diriger sur Londres et assister aux funérailles de la reine-mère. Selon lui, il s'agissait plutôt d'un entretien amical, qui a duré environ une heure.

Le premier ministre est d'accord pour dire que plusieurs dirigeants africains exercent un important leadership pour tenter de trouver des solutions aux problèmes de leur continent.

Il se dit donc satisfait des rencontres qu'il a eues jusqu'à maintenant avec les politiciens africains au Maroc, en Algérie, au Nigeria et en Afrique du Sud.

Fraude contre les Sœurs du Bon-Pasteur

Le comptable subit son procès

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le procès du comptable Denis Schmouth, accusé d'avoir participé à une fraude de 100 millions de dollars dont ont été victimes deux communautés religieuses s'est ouvert hier.

L'ancien comptable des Sœurs du Bon-Pasteur, radié de son ordre professionnel en 1999, est accusé de vol, fraude et d'avoir encaissé des commissions secrètes.

Le procureur de la Couronne M<sup>e</sup> Paul Roy entend prouver que Denis Schmouth, 67 ans, a rendu possible plusieurs actions de ses anciens complices Jean-Alain Bisaillon et Jean-Pierre Cantin. Selon la Couronne, le

trio avait réussi à convaincre les Sœurs du Bon-Pasteur de participer au financement du Marché central de Montréal, un projet de construction de tours de bureaux et de magasins à grande surface sur une zone agricole de un million de pieds carrés.

M<sup>e</sup> Paul Roy a commencé par amener à la barre son témoin-clé, Jean-Pierre Cantin, devenu délateur après avoir plaidé coupable et été condamné à 65 mois de pénitencier en septembre 2000.

L'ex-avocat Cantin a raconté au juge Jean-François Dionne comment Jean-Alain Bisaillon lui a confié, à la fin de l'été 1992, qu'il cherchait du financement pour le

Il estime que toutes les discussions à propos du développement de l'Afrique «ont mener à une meilleure organisation, à plus de croissance et plus d'activité économique.»

Il aimerait voir les pays africains accroître les échanges commerciaux entre eux, mais croit qu'ils sont sur la bonne voie, grâce au projet de Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

«Ils travaillent d'une façon régionale, c'est la première fois, a-t-il indiqué aux journalistes à bord de l'avion gouvernemental. Ils passent beaucoup de temps là-dessus, ils vont d'une réunion à l'autre et prennent ça très au sérieux.»

L'entretien entre Jean Chrétien et Nelson Mandela a failli ne pas avoir lieu. Elle était prévue depuis un certain temps, mais elle avait été annulée parce que le premier ministre canadien a dû interrompre sa tournée de six pays africains pour se rendre aux funérailles de la reine mère.

L'entretien a été remis à l'horaire à la toute dernière minute, juste avant que M. Chrétien ne quitte l'Afrique du Sud pour la Grande-Bretagne, hier matin.

Jean Chrétien a aussi dû annuler toutes les activités qu'il avait prévues au Mozambique, aujourd'hui et demain. Le président du Mozambique, Joaquim Chissano, a cependant rencontré le premier ministre canadien dimanche, à Pretoria, avec les leaders de cinq autres pays de la région, pour discuter d'aide à l'Afrique.

M. Chrétien reviendra avec la délégation canadienne demain soir à Addis-Abeba, en Éthiopie, pour la dernière partie de la tournée qui se termine au Sénégal, vendredi. Mme Chrétien rentrera, quant à elle, directement au Canada, après Londres.

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

IMMOBILIER COMMERCIAL, MARCHANDISES, OFFRES D'EMPLOI, PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES, VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS CÔTE-DES-NEIGES

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER DISCRIMINATION INTERDITE

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER FRANCE/SUD-OUEST - Lauzerte

301 ŒUVRES D'ART Achat Fortin, Jackson, Lemieux

DÉCÈS THOUIN, LUCIEN 1916 - 2002

Environnement Canada Montréal Prévisions météo La météo en un clin d'œil

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE 10 MIN. VALLEYFIELD, 125 pi. quai bord lac St-François

121 ESTRIE FERME FORESTIÈRE, 681+ acres maison 1994, + gar.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER AHUNTSIC (rue St-Denis)

176 CHALET À LOUER HAUTES LAURENTIDES, 4 ch., sdb.

450 EMPLOIS DIVERS TRADUCTEURS/TRICES vers le français

530 COURS ANGLAIS D'AFFAIRES ET PROF. M. Ed. McGill

Propriétaires! Logement à louer? Propriété à vendre? 1592\$\*

165 PROPRIÉTÉS À LOUER V.M.R. (5 min. marche Gare Canora)

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER À PARIS Atelier meublé, Juillet et août

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce

## • LES ACTUALITÉS •

Du 26 mai au 2 juin

## Une semaine à pédaler aux quatre coins de Montréal

FRANÇOIS CARDINAL  
LE DEVOIR

D'année en année, le vélo fait son nid à Montréal. Pour l'aider, le Groupe Vélo organise chaque printemps le très pédalé Tour de l'île. La tradition se poursuivra cette année alors que l'événement deviendra majeur, pas en envergure (il l'est déjà), mais en années. Il soufflera en effet ses 18 bougies le 2 juin prochain, clôturant par la même occasion une semaine «tout-vélo» dans la région métropolitaine.

La Féria du vélo de Montréal se

tiendra du 26 mai au 2 juin prochain, un événement parapluie qui rassemble quatre randonnées: le Tour des enfants, Un tour la nuit, Le Défi métropolitain et, évidemment, Le Tour de l'île. Et cela est sans compter sur le jour V, une journée thématique où tous les Montréalais sont invités à pédaler pour se rendre au travail.

Même les habitués seront surpris, promet-on.

Première nouveauté, le mot «ludique» est maintenant accolé au nom de l'événement le plus populaire de la Féria, le Tour de l'île qui réunira plus de 3000 fous du

vélo cette année. «On va mettre un peu d'agrément pour ceux qui trouveraient le tour un peu long», a lancé l'humoriste François Massicotte qui représentait hier le Festival Juste pour rire. Ce dernier s'est associé au Groupe Vélo pour divertir les participants tout au long du parcours. «Notamment au menu des cyclistes: une entrée triomphale dans le Stade olympique par la porte "marathon", suivi d'épreuves facultatives dont la traversée d'un lavomatic à mousse», peut-on lire dans le communiqué de presse.

«Et au bas des pentes les plus

abruptes, on installera un immense ventilateur pour aider les cyclistes à monter», a indiqué l'humoriste qui s'était présenté hier comme étant «un col bleu sur ses deux heures de break».

Egalement, notons que le Tour de l'île sera écourté cette année «afin de permettre aux cyclistes en herbe, aux familles et aux femmes d'y participer», a précisé la p.d.g. du Tour de l'île, Suzanne Lareau. Mais les mordus ne sont pas oubliés pour autant. Il pourront s'offrir «un allongé», express celui-là, en faisant deux fois le trajet.

Une nouvelle randonnée vient

se greffer à la Féria cette année, il s'agit du Défi métropolitain qui se tiendra le samedi 1<sup>er</sup> juin. Ce circuit sportif permettra à quelque 1500 adeptes de parcourir les alentours d'Oka et de Mirabel. «de petits paradis pour les cyclistes», promet le document de promotion. «Les cyclistes pourront y faire, à leur rythme, un itinéraire de 100 km, ou encore étirer le plaisir et le parcours en poussant jusqu'à Terrebonne pour un solide 150 km.»

Tout cela s'ajoutera au Tour des enfants, un circuit d'une vingtaine de kilomètres destiné

aux 6-12 ans. Celui-ci accueillera 8000 jeunes et se déroulera principalement dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Cinq jours plus tard, soit le vendredi 31 mai, aura lieu Un tour la nuit, où 5500 cyclistes pourront rouler le long du canal Lachine tout feux allumés.

Pour les inscriptions, la Féria innove. En plus de pouvoir s'inscrire avec les traditionnels formulaires distribués dans les quincailleries Rona, les cyclistes auront l'occasion pour la première fois de s'inscrire en ligne ([www.velo.qc.ca](http://www.velo.qc.ca)).

## Une coalition réclame un moratoire sur les OGM

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

Le réseau québécois contre les OGM présente aujourd'hui au comité permanent de la santé de la Chambre des communes une pétition réclamant un moratoire sur les OGM. Compte tenu qu'il n'y a pas de consensus au sein de la communauté scientifique quant à l'innocuité des OGM sur la santé humaine et l'environnement, les 5000 signataires de cette pétition s'opposent à toute dissémination d'OGM dans l'environnement et dans la chaîne alimentaire. Ils demandent également aux autorités publiques d'interdire la production d'OGM et d'obliger les producteurs, les transformateurs et les distributeurs à retirer les OGM de la chaîne alimentaire.

Le réseau québécois contre les OGM (RQcOGM), qui regroupe des organisations telles que Greenpeace, Action Réseau Consommateurs, Biotech Action Montréal et l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec, formule cette revendication au nom du principe de précaution qui a été reconnu par le protocole sur la biosécurité auquel le Canada a adhéré.

Le RQcOGM est par ailleurs très inquiet que le comité permanent sur la santé doive suspendre son débat sur les OGM pour se consacrer au projet de loi C-53 sur les pesticides que vient de présenter la ministre de la Santé, Anne McLellan. L'étude du projet de loi C-53 pourrait s'étendre sur une année. «Un délai trop long pendant lequel le droit des consommateurs de savoir ce qu'ils mangent continue d'être bafoué et les agriculteurs perdent leurs marchés extérieurs», s'indigne Nagène Adam du Conseil des Canadiens.

Le RQcOGM voit dans cette interruption un nouveau subterfuge pour remettre aux calendes grecques la mise en place d'une politique de précaution et de l'étiquetage obligatoire que réclament plus de 96 % des consommateurs canadiens.

## EN BREF

## Commémoration de l'Holocauste

(Le Devoir) — Le Jour commémoratif de l'Holocauste sera souligné partout dans le monde aujourd'hui. À Montréal, c'est à la Synagogue Tifereth Beth David Jerusalem que se sont réunies hier soir des centaines de personnes venues se recueillir à la mémoire des six millions de victimes du génocide nazi. Des survivants, qui ont choisi le Québec comme terre d'accueil, ainsi que des descendants de victimes de l'Holocauste, ont livré leurs témoignages. Symboliquement, six bougies ont été allumées, soit une pour chaque million de victimes. Rappelons qu'en décembre 1999, l'Assemblée nationale du Québec avait adopté la loi 198 proclamant officiellement le Yom HaShoah, selon le calendrier juif, comme jour commémoratif de l'Holocauste au Québec.

## Un avion nommé Halifax

(PC) — La compagnie aérienne Lufthansa, dont certains avions ont été immobilisés à Halifax et à Gander, Terre-Neuve, à la suite des attentats terroristes du 11 septembre, a décidé de donner le nom de ces villes à un avion qui sera mis en service ce printemps. Le nouvel avion à réaction sera baptisé *Gander Halifax*, afin de remercier la population de ces villes d'avoir accueilli les milliers de passagers qui étaient cloués au sol, a rapporté hier le *Globe and Mail*.

## On a fait nos devoirs

Parce que nous croyons que nos jeunes méritent ce qu'il y a de mieux, nous avons investi massivement en éducation.

Les besoins en éducation sont croissants. Avec plus d'argent, imaginez ce qu'on pourrait faire pour nos enfants.

**Le déséquilibre fiscal\*, c'est clair, c'est réel. Chaque semaine, le Québec perd au moins 50 millions de dollars.**

Il est grand temps que le fédéral nous respecte et nous retourne notre argent.

\* Pour en savoir plus : [www.desequilibrefiscal.gouv.qc.ca](http://www.desequilibrefiscal.gouv.qc.ca)

Québec 

## É D I T O R I A L

## Une taxe à abolir

En conférence de presse, dimanche dernier, la CSN a revendiqué une politique du médicament de la part du gouvernement afin de mieux contrôler l'évolution des coûts qui affectent non seulement le régime public d'assurance-médicaments, mais tous les régimes privés en vigueur dans les entreprises. Au passage, la centrale a rappelé que ces régimes privés supportent une taxe de 9 % au Québec, alors que les services de santé sont dits non taxables. S'il est une première mesure d'équité à adopter pour contrer la hausse des coûts, c'est bien l'abolition immédiate de cette taxe sur les régimes collectifs d'assurance-santé.

**L**a vaste majorité des Québécois sont couverts par des régimes collectifs privés qui offrent une gamme très variable de services et de modalités de contribution employés-employeur. Au cours des dernières années, les primes de ces régimes ont grimpé rapidement, dans certains cas jusqu'à 30 % par année. Les facteurs qui expliquent ces hausses sont évidemment le prix des médicaments, mais aussi l'intensité des demandes de remboursement et le vieillissement d'importants groupes d'employés, par exemple les enseignants. Dans des entreprises de taille petite ou moyenne, il suffit parfois de quelques cas majeurs dont la consommation de médicaments est très importante pour alourdir le dossier du groupe et entraîner une augmentation des primes.

Devant ce phénomène à visage multiple, et au moment de revoir le financement du régime public, le temps est sans doute venu de commander une étude sur l'origine des augmentations de primes dans le secteur privé et sur les hypothèses de changements susceptibles de ralentir l'augmentation des coûts.

Cela dit, l'une des mesures qui n'a pas besoin d'une longue analyse pour mériter une application immédiate, c'est l'abolition de la taxe de vente de 9 % sur toutes les primes d'assurances qui couvrent les soins de santé.

Cette taxe de 9 % sur les assurances a été introduite en 1985, sous René Lévesque... en même temps que la taxe sur la nourriture pour les animaux. À cette époque d'avant la TVQ, la taxe de vente était de 9 % sur tous les biens, mais aucun service n'était taxé. La même année, Robert Bourassa promit d'abolir cette taxe sur les primes d'assurances, ce qu'il n'a pas fait.

Seul Québec taxe ainsi les primes d'assurances collectives, Ottawa n'ayant jamais poussé l'audace jusque-là. Et comble de cette forme de sadisme fiscal dont il a toujours eu le secret, Québec force les salariés à ajouter la partie de la prime payée par leur employeur à leurs revenus annuels, incluant la taxe de 9 % ainsi vue comme un revenu supplémentaire pour l'employé... Plus vicieux, tu meurs!

Aucune raison ne justifie qu'on applique encore aujourd'hui cette taxe qui n'a même pas suivi la logique de la réforme de la TVQ, alors qu'on a fait passer le taux de la taxe de vente de 9 % à 7 % (aujourd'hui 7,5 %) et qu'on a exclu les soins de santé. Même les primes du régime public d'assurance-médicaments sont aujourd'hui exemptés de taxe de vente! Qu'est-ce qu'on attend pour en faire autant des régimes privés d'assurances collectives, dont la croissance des coûts risque de mettre en péril la qualité du filet social offert aux salariés par leur entreprise?

jrsansfacon@ledevoir.ca

## L'Afrique de Chrétien

**L**e premier ministre Jean Chrétien a entrepris ces jours derniers une tournée de sept pays d'Afrique, afin de préparer le Sommet du G 8 qui se tiendra en Alberta cet été. Plusieurs déplorent que M. Chrétien n'ait pas critiqué ouvertement ses hôtes. Or il est trop tôt pour lancer la pierre au premier ministre, qui n'a rien à gagner aujourd'hui à dénoncer ouvertement les présidents africains.

Avec une formule d'un rare simplisme dont lui seul a le secret, le premier ministre a dit qu'il privilégierait l'approche de la carotte et du bâton. Oui, le Canada participera au plan de relance du continent, a-t-il dit, mais dans la mesure où le respect des droits humains et la bonne gouvernance seront également au programme.

Sitôt ces belles paroles prononcées, le premier ministre, en visite au Nigeria, opte pour le silence sur l'application de la loi islamique dans le nord du pays, en vertu de laquelle deux femmes ont été condamnées à mort par lapidation récemment, mais pas exécutées. Ce silence provoque une certaine gêne, compréhensible. Mais la question est néanmoins plus complexe qu'elle n'y paraît. Le premier ministre tente de faire consensus autour d'un certain nombre de questions et il est loin d'être certain que des dénonciations sur la place publique auraient l'effet escompté.

Le premier ministre s'est ensuite rendu en Afrique du Sud, le pays où le sida fait le plus de ravages sur ce continent. Encore là, M. Chrétien a passé sous silence une position très controversée du président Thabo Mbeki, qui est d'ailleurs devant les tribunaux de ce pays. Le président met en doute le lien entre le VIH et le sida et refuse d'élargir l'accès au médicament antirétroviral nevirapine, qui peut éviter la transmission du VIH d'une mère à son enfant.

Le Canada fait partie des pays qui contribuent au fonds de lutte contre le sida mis sur pied il y a deux ans, sous l'égide de l'ONU. Les pays donateurs sont tout à fait en droit d'exiger la transparence dans l'aide acheminée. C'est à cette seule condition que les populations des pays riches se mobiliseront pour venir en aide à l'Afrique.

Cette transparence est d'autant plus nécessaire qu'une tendance déplorable s'installe dans les discours populaires, voulant que l'Afrique soit totalement ingouvernable ou corrompue, ou les deux, et qu'il est inutile de l'aider. Que voilà une belle façon d'éviter de donner: car, n'en doutons pas un instant, les millions consentis jusqu'à présent devront être multipliés plusieurs fois si l'on veut que le plan de relance de l'Afrique ait quelque chance de succès.

Si le silence, disons diplomatique, de M. Chrétien peut s'expliquer, il en ira tout autrement lors du sommet du G 8, cet été, où les pays donateurs devront lier leur aide à un certain nombre de conditions, lesquelles, sans nier les pouvoirs des gouvernements, les obligeront à un minimum de démocratie.



Jean-Robert Sansfaçon

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information MICHEL VENNE  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## CHRÉTIEN REFUSE DE CRITIQUER LA POLITIQUE SUD-AFRICAINE EN MATIÈRE DE SIDA...



## L E T T R E S

## Le terrorisme de qui?

Faut-il avoir l'intelligence humaine capable d'envoyer des fusées sur la Lune et autour des planètes pour aboutir à des impasses comme celle du conflit israélo-arabe? Israël veut enrayer le terrorisme par la méthode forte, qu'on peut à juste titre considérer comme du terrorisme. C'était la promesse de Sharon en campagne électorale. Résultat: la situation a empiré de façon exponentielle et intenable. Pourquoi donc?

On peut risquer une idée simple. Le terrorisme d'en bas ne se régle pas par le terrorisme d'en haut, par un contrôle, voire une occupation militaire qui condamne, notamment par les restrictions de circulation imposées, un grand nombre de Palestiniens au chômage et à la pauvreté. On devrait miser, si on n'a pas d'ambition impérialiste, sur le fait d'aménager des conditions de vie acceptables pour le peuple palestinien. L'humiliation et l'appauvrissement sont une recette qui a fait ses preuves, notamment pour l'Allemagne de la fin de la Deuxième Guerre mondiale: c'est l'œuf de serpent, et, dans le cas présent, du terrorisme. Sharon, qui prétendait tout régler, joue à l'apprenti sorcier au prix d'innocents, tant palestiniens qu'israéliens.

L'aggravation de la situation ne fait qu'éloigner les parties et rendre plus lointaines et incertaines les perspectives d'accalmie et de coexistence pacifique. Il reste aux Israéliens à s'en rendre compte et à protester en masse contre leurs gouvernants ou à assumer l'odieux moral que la communauté internationale et l'histoire leur feront porter. À cet égard, la communauté internationale, qui s'est empressée d'intervenir dans d'autres pays mais

qui tolère le non-respect, par Israël, des résolutions de l'ONU, n'est pas exempte de responsabilité morale. L'axe du mal n'est peut-être pas à repérer dans certains pays arabes mais à l'intérieur de chaque pays, dans l'aveugle égoïsme national et dans les égoïsmes privés.

Hubert Wallot

Québec, 4 avril 2002

## Pierre Pettigrew n'est pas Ben-Hur!

Congé pascal oblige, les chaînes publiques nous repassent, année après année, les mêmes vieux films à saveur historico-religio-politico-charleto-hostonien: *Les Dix commandements*, *Ben-Hur*, etc.

De tous ces films, j'avoue avoir un faible pour *Ben-Hur*. Un type à l'aise qui perd tout à cause de ses convictions politiques et qui revient en force défaire son ennemi au cours d'une course de chars! On a vu pire!

Il faut voir l'arrogance des Romains à cette époque. Rome était la seule puissance mondiale et ils le savaient! La seule culture digne de ce nom était la culture romaine. La seule idéologie permise était la leur. *Pax Romana!* Et quiconque osait mettre en doute leur pouvoir goûtait à leur puissance. On ne faisait pas dans le détail, à cette époque, pour emprisonner les gens.

Deux mille ans plus tard, le monde a-t-il changé autant que ça? Les Américains ont remplacé les Romains mais, pour le reste, c'est du pareil au même. Il semble que la seule culture digne de ce nom soit la culture américaine. Et, de plus en plus, la seule idéologie permise est la leur. *Pax Americana!* Et ceux

qui osent mettre en doute leur pouvoir goûtent à leur médecine. Vous êtes pour eux ou contre eux. Vous faites partie de l'axe du mal ou non! Et la base militaire de Guantanamo regorge de prisonniers, enfermés dans des cages à poules exposées aux quatre vents, qui ignorent encore pourquoi ils sont là des mois après leur capture!

Plus près de nous, le dossier du bois d'œuvre, dans lequel le Canada vient de se faire royalement poivrer, est un exemple de l'arrogance américaine. Les Américains nous ont prévenus qu'il serait très mal vu de vouloir riposter à leur surtaxe en taxant des produits américains en vente au Canada. Après tout, nous exportons 85 % de notre production aux États-Unis alors qu'eux nous envoient le quart de ce qu'ils produisent. Ils sont nos maîtres et ils le savent. Et comme Pierre Pettigrew n'est pas Ben-Hur, nous le savons aussi!

Les empereurs romains disaient que le peuple se foutait pas mal de tout ça et qu'il ne voulait, dans le fond, que du pain et des jeux. Ils disaient vrai! Qui se soucie aujourd'hui de ces questions tant qu'on peut regarder notre hockey en buvant une grosse Budweiser? Les Romains, au moins, savaient s'amuser avec leurs courses de chars et leurs combats de gladiateurs. Nous, avec nos Expos, il faut admettre qu'on fait un peu pitié.

Rien n'a changé depuis le 11 septembre? Je n'en suis pas sûr. La disparition des tours jumelles aura à tout le moins permis d'exposer au grand jour le vrai visage des Américains, ces Romains des temps modernes.

Sylvain Daignault

Journaliste  
La Prairie, 4 avril 2002

## LIBRE OPINION

## Il ne faut pas abandonner le projet de deux CHU

ANDRÉ LACROIX  
Professeur titulaire de médecine  
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

**L**es annonces de la construction à Montréal de nouveaux hôpitaux regroupés, l'un pour le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et l'autre pour le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), soulèvent de nombreuses réactions. Les sondages indiquent que l'opinion publique ne semble pas appuyer ces projets, pour l'instant. Les citoyens perçoivent bien que leurs services de santé, autrefois considérés parmi les plus performants au monde, ont eu des difficultés majeures au cours des dernières années. Les systèmes de santé publique subissent des pressions majeures reliées aux besoins croissants, alors que les ressources financières des gouvernements ne suivent pas la même ascension.

La longévité accrue de nos populations génère une demande grandissante de soins aigus ou chroniques. La santé est prioritaire pour les citoyens; ceux-ci constatent cependant un accès plus difficile et craignent que la création de ces mégahôpitaux et la réaffectation des hôpitaux qu'ils appréciaient déjà pourraient aggraver la situation. Il est important de bien expliquer pourquoi ces projets seront en fait bénéfiques pour l'ensemble du système de santé et pour la société québécoise.

Les soins de santé reposent sur une pyramide de niveaux de services. À la base, la prévention et les traitements de proximité sont assurés par des CLSC et des cliniques médicales. Des épisodes plus aigus sont pris en charge par des hôpitaux locaux de soins généraux. Pour certains cas plus complexes, l'expertise nécessaire se retrouvera dans des hôpitaux régionaux spécialisés de niveau secondaire. Des problèmes plus complexes nécessitent l'accès à des spécialités de pointe (soins tertiaires) dans des hôpi-

taux ultraspecialisés des grandes villes.

Certains hôpitaux de soins tertiaires et quaternaires ont reçu du gouvernement québécois la désignation de CHU. Cela leur confère la responsabilité de former les professionnels de la santé (médecins, infirmières, diététistes, physiothérapeutes, etc.). Les CHU offrent aussi une proportion suffisante de soins locaux nécessaires à la formation des étudiants de tous ces domaines de la santé. Ils comportent des centres majeurs de recherche dans le domaine biomédical, incluant la santé publique et les nouvelles technologies.

Le domaine de la santé a connu des transformations majeures au cours des dernières décennies. Les connaissances scientifiques ont progressé de façon exponentielle et les progrès technologiques ont généré de nouveaux appareils d'imagerie médicale, de chirurgie robotisée et de nouveaux médicaments efficaces. L'information médicale diffuse les connaissances à jour aux professionnels de la santé comme au grand public (télésanté). Les progrès en recherche médicale et la demande d'utilisation justifiée des budgets limités ont donné naissance à une médecine qui s'appuie sur l'évidence scientifique (*evidence-based medicine*).

La recherche en santé est essentielle pour que les progrès soient mis au profit des citoyens. Une société qui n'y investit pas et choisit de laisser cette tâche aux autres pays se condamne à perdre les moteurs de l'économie du savoir et des hautes technologies. La recherche en santé a connu une croissance importante au Québec, grâce aux investissements stratégiques du Fonds de recherche en santé du Québec. Les centres de recherche de CHU permettent aux chercheurs et médecins québécois d'accomplir leurs travaux ici même plutôt que de s'expatrier pour ce faire. Sans la présence de centres de recherche forts, intégrés aux CHU, il serait impossible

d'attirer les meilleurs professionnels de la santé dans nos CHU et les citoyens seraient privés des experts nécessaires au Québec.

Seule la construction d'un nouvel hôpital bien planifié, tenant compte des normes du XXI<sup>e</sup> siècle, peut répondre aux besoins de notre société.

Le CHUM sera situé en plein cœur géographique de Montréal, accessible aux transports publics, et pourra desservir le bassin de population locale pour les services de proximité, ainsi que l'ensemble du Québec pour les services ultraspecialisés.

La réutilisation des anciens hôpitaux soulève déjà certains questionnements. La pénurie de centres de soins de longue durée nuit au bien-être de la population; elle cause une occupation inefficace des lits dans les hôpitaux de soins aigus, dont un pourcentage élevé est bloqué par des malades en attente de soins prolongés. Cela entraîne, entre autres, des congestions aux urgences, où les patients attendent dans les corridors qu'un lit se libère dans les étages. La disponibilité nouvelle d'un nombre important de lits de soins prolongés dans les hôpitaux réaffectés à cette fin devrait être applaudie par la population. De plus, il est prévu que l'un des hôpitaux du centre-ville sera réaffecté en centre hospitalier non universitaire de première et seconde ligne pour répondre aux besoins hospitaliers de la population locale.

Notre gouvernement se rend compte qu'il faut augmenter la formation des professionnels de la santé pour répondre aux besoins de la population. Montréal et le Québec peuvent se réjouir de l'existence des différentes facultés de sciences de la santé, tant à l'Université de Montréal qu'à l'Université McGill. La vétusté et le mauvais état des hôpitaux des réseaux des deux universités sont assez semblables et les planificateurs ont conclu qu'il était nécessaire de construire de nouveaux hôpitaux.



Paule des Rivières

## IDÉES

Réaction à un article de *L'actualité*

## M. Parizeau n'a jamais « créé » de réseau au sein de l'armée

JOSEPH RENÉ MARCEL SAUVÉ  
Officier retraité géographe,  
auteur de *Géopolitique* et avenir du Québec

**J**e suis l'officier retraité dont il est question dans l'article paru dans *L'actualité* au sujet des «informateurs de Parizeau» après la crise d'octobre 70. Mon nom n'est pas Jean René Marcel Sauvé mais Joseph René Marcel Sauvé. Dans l'armée, il faut donner tous ses prénoms afin d'éviter la confusion parmi des militaires qui ont le même patronyme familial. On parle généralement de moi par les initiales JRM.

Jacques Parizeau n'a jamais « créé » de réseau de communications au sein de l'armée, ni des autres organismes militaires. Ce sont les militaires eux-mêmes qui ont communiqué avec M. Parizeau pour l'avertir de l'imminence d'une intervention armée majeure contre le Québec et ce n'est pas du tout la même chose.

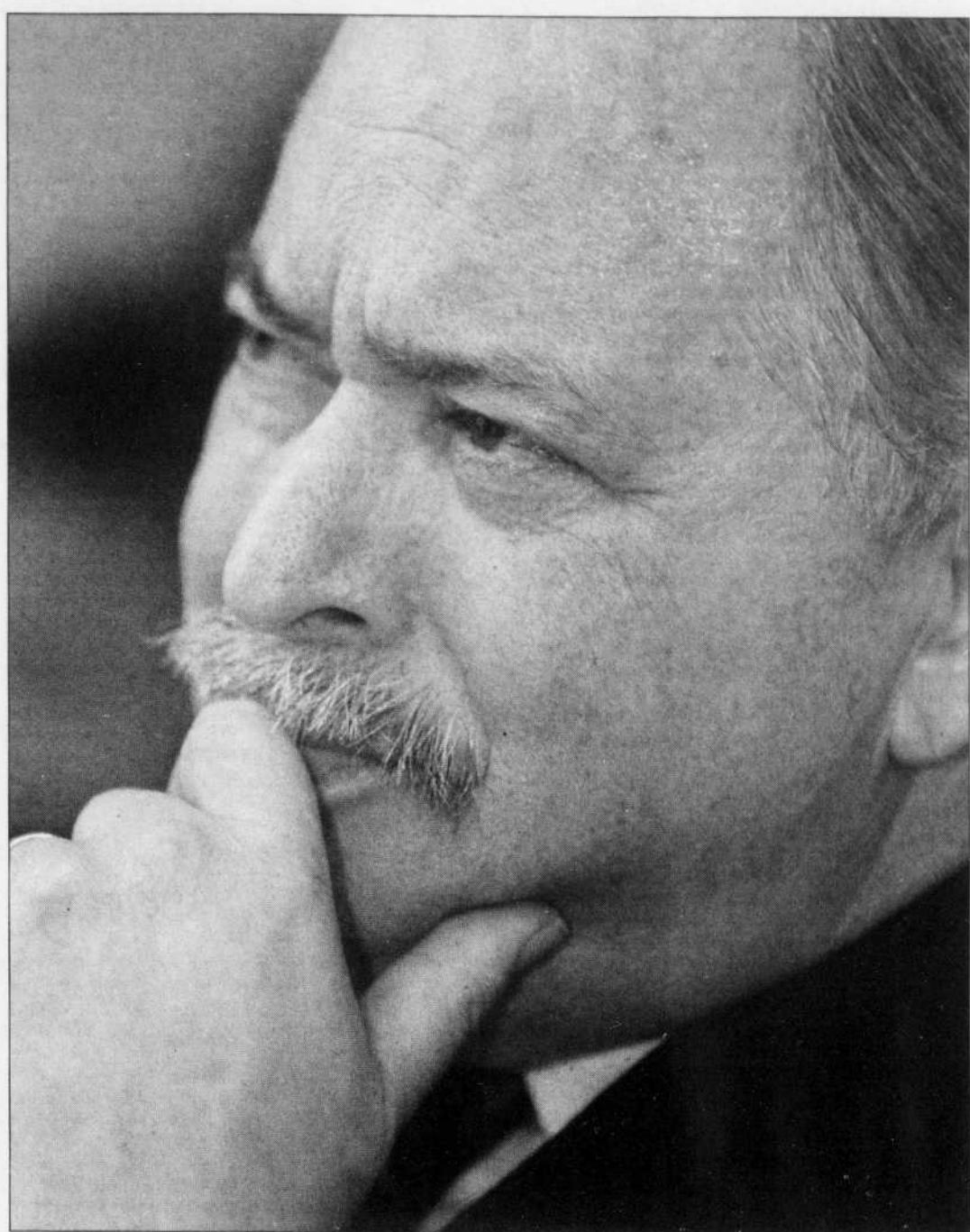
## Un acte grave

Remettre des documents secrets à un quidam pour publication dans les journaux est un acte très grave de la part d'un officier habitué au secret depuis plus de 25 années de service et qui pour rien au monde ne trahirait ni ses collègues ni l'armée dans laquelle il a été engagé, ne serait-ce que comme mercenaire. On ne peut le faire que pour des raisons très graves, notamment des préparatifs d'interventions militaires arbitraires et injustifiés. Le risque dans ce cas est considérable et, même au Canada, la peine de mort existe encore pour trahison.

Dans d'autres pays, des officiers ont été passés par les armes pour avoir protesté à leur manière contre l'usage immoral et injustifié des armées nationales, non pour défendre la patrie mais pour instaurer un arbitraire que rien ne justifie. J'ai eu connaissance d'un nombre effarant de bons officiers de la Wehrmacht qui ont été fusillés sur les ordres d'Hitler, d'officiers russes parmi les plus compétents qui ont été tués sur ordre de Staline (plus de 35 000 entre 1934 et 1936), sans compter les officiers français, anglais et américains qui ont été emprisonnés pour avoir « refusé » les ordres.

Pendant la campagne d'Italie en 1943-44, des pilotes de bombardiers américains, originaires de Brooklyn, ont refusé de larguer leurs bombes sur le territoire italien pour ne pas risquer de blesser des membres de leur parenté italienne. Ils ont largué leurs bombes dans la Méditerranée. Ils n'ont pas été dérangés pour leur refus d'obéir.

Des Anglais qui auraient fait la même chose auraient été mitraillés et abattus par leurs propres avions chasseurs — *shooting traitors in the name of the Law*. De même les Allemands et les Russes. Au-



Ce sont les militaires eux-mêmes qui ont communiqué avec M. Parizeau pour l'avertir de l'imminence d'une intervention armée majeure contre le Québec.

jourd'hui, les soldats allemands se sont syndiqués, pour se protéger contre l'arbitraire des autorités. Comme les Finlandais, les Hollandais et les Sué-

dois. Aux États-Unis, les unités du National Guard se composent de citoyens syndiqués, mais n'ont pas de syndicat militaire comme tel.

Le tribunal international de Nuremberg, qui a condamné les officiers allemands à la fin de la Seconde Guerre mondiale, a jugé que, lorsqu'un officier militaire est divisé entre les ordres et sa conscience morale, celle-ci doit prévaloir. Simple à dire. D'une part, l'officier allemand qui aurait désobéi aurait été fusillé et sa famille exterminée ou dépossédée. De l'autre, en obéissant, il risque d'être fusillé par un peloton international, mais sa famille sera protégée par les Allemands.

Les Américains appellent ce genre de situation un *Catch 22* ou situation impossible. Tout officier de l'armée canadienne doit connaître les détails des interventions militaires dans l'histoire de l'Empire britannique, où l'arbitraire et la force à des fins de pouvoirs politique et économique n'ont pas manqué. En particulier, les atrocités militaires britanniques contre les Irlandais, les Écossais, les Acadiens, les Yankees de Nouvelle-Angleterre, les Australiens et les Boers d'Afrique du Sud. Ce ne sont pas que les peuples noirs ou de couleur qui ont subi les foudres de l'Empire britannique, mais beaucoup de peuples blancs qui ne voulaient pas « obéir ».

Si le Québec a été un peu moins maltraité que les autres, c'est parce que le territoire québécois ne représente pas le même intérêt pour une puissance impériale. Alors que faire lorsque, de nouveau, des préparatifs d'intervention armée se montent contre une population civile sans défense, comme c'est le cas de la population québécoise, sachant d'avance qu'on est seul avec son dilemme, qu'on ne sera aidé par personne et que si on s'adresse à des politiciens, ils vont en profiter pour se faire du « capital politique » et au diable le militaire qui a tout risqué pour empêcher une guerre.

Et encore, les documents ne sont pas publiés parce que ces messieurs ont la frousse. Et le militaire, lui, qui risque l'emprisonnement, la destitution ou la mort, il ne compte pas parce qu'il est « fait pour ça ».

## Perdre la face

Si aucun Québécois — il y avait aussi des Anglo-Canadiens impliqués dans cette affaire, des gens avec une conscience et qui ont aidé à sortir des documents compromettants pour le gouvernement de l'époque — n'a été arrêté et passé en Cour martiale suivant le National Defense Act ou le National Security Act, c'était parce que les auteurs des documents et des préparatifs en question avaient tort, non par pitié ou pour éviter de faire des martyrs.

Ces auteurs, tous officiers supérieurs, et les politiciens qui les appuyaient auraient été appelés à témoigner et auraient perdu la face. De plus, en cas de Cour martiale, des préparatifs avaient prévu requérir les services de Telford Taylor, le procureur américain de Nuremberg. Celui-ci s'est bien rendu compte de la situation impossible d'un officier accusé de trahison pour avoir désobéi aux ordres. Le problème posé par la publication de ces documents dépasse beaucoup la politique de partis. Il atteint tous les peuples dans leur dimension la plus morale.

## Lettre d'un intellectuel israélien

## Cessez de nous « sharoniser »

*Votre aveuglement anti-israélien a eu des conséquences absolument catastrophiques au lieu d'avoir des effets bénéfiques pour le processus de paix*

L'article qui suit est paru dans le quotidien *Le Monde*, le 6 avril dernier.

ILAN GREILSAMMER

Professeur de science politique  
à l'Université de Bar-Lan (Israël)

**M**ême lorsqu'on est extrêmement sévère avec Sharon et sa politique (ou son absence totale de politique) depuis son arrivée au pouvoir, même lorsqu'on a été de toutes les manifestations de la Paix maintenant contre les colonies dans les territoires occupés, même lorsqu'on a été de toutes les actions en faveur de la paix et d'une solution juste du problème palestinien, on ne peut qu'être stupéfait, choqué et révolté par la violence des attaques dont Israël est aujourd'hui l'objet.

Car que peuvent dire, s'ils sont de bonne foi, les détracteurs d'Israël: que l'Autorité palestinienne a, de son côté, tout fait pour arriver à un compromis et à une solution pacifique? Peuvent-ils affirmer, en toute sincérité, et de tout leur cœur, que Yasser Arafat a fait de son mieux pour parvenir à un règlement équitable qui ménage les intérêts et les droits des deux parties? Que les attentats des kamikazes fanatisés sont justifiés et mènent à quelque chose de positif? Que cette tuerie aveugle d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants juifs était la seule « réponse » possible aux propositions faites par Ehoud Barak à Camp David?

A force de condamner sans arrêt Israël, à force de critiquer tout ce que font les Israéliens de droite comme de gauche, religieux comme laïques, à force d'applaudir à tout rompre à toute déclaration d'Arafat, à force de faire semblant de croire à toutes ses promesses, à force d'accréditer que tout le Bien se trouve dans le camp arabe et tout le Mal dans le camp israélien, les défenseurs de la juste cause palestinienne n'ont pas assez mesuré les conséquences tragiques de leur unilatéralité.

Première conséquence tragique: vous avez poussé les Israéliens, tous les Israéliens, même ceux qui



Manifestation en soutien aux Palestiniens à Marseille: vous avez conforté les dirigeants palestiniens dans l'idée fallacieuse qu'ils avaient l'opinion internationale entièrement et inconditionnellement de leur côté.

sont les plus proches de Peace Now, dans leurs derniers retranchements, vers des positions selon lesquelles il n'y a plus de dialogue possible avec les Palestiniens, car « ils veulent tous nous tuer »: vous avez, en d'autres termes, « sharonisé » bon nombre d'Israéliens et vous avez détruit le camp de la paix!

Deuxième conséquence tragique: vous avez conforté les dirigeants palestiniens dans l'idée fallacieuse qu'ils avaient l'opinion internationale entièrement et inconditionnellement de leur côté, et vous les avez poussés à l'intransigeance, au refus de tout cessez-le-feu. À force de leur dire: vous avez avec vous les ONG et Chirac, les chrétiens progressistes et Médecins sans frontières, vous leur avez fait croire qu'ils pouvaient désormais tout se permettre.

Troisième conséquence tragique: vous avez entretenu l'amalgame — déjà existant dans de trop nombreux esprits — entre « juif » et « israélien », et vous avez, quoique vous vous en défendiez, donné le feu vert aux attaques antisémites dans les pays de la diaspora, en

France en particulier. Aujourd'hui, l'écrasante majorité des Israéliens — pas les colons, pas les fascistes, pas l'extrême droite! —, les Israéliens de la rue, mon étudiant de sciences po, mon vendeur de fallafel, le directeur de l'école primaire, ont désormais le sentiment qu'ils sont le dos au mur, et que ce n'est pas une lutte de libération nationale pour récupérer les territoires occupés, mais un combat antisémite visant à détruire l'État d'Israël et sa population. Alors, bien sûr, chers amis de la gauche française et européenne, vous répétez: non, non, vous n'avez pas compris, nous n'y voulons pas à l'État juif, seulement à sa politique, seulement à Sharon le diable, seulement à Tsahal, et je crois que vous le pensez sincèrement. Mais réalisez enfin que votre aveuglement anti-israélien a eu des conséquences absolument catastrophiques au lieu d'avoir des effets bénéfiques pour le processus de paix! Alors que Tsahal est dans Ramallah et que les kamikazes se font exploser heure après heure, je me demande parfois, comme d'autres intellectuels sionistes de la gauche israélienne, d'où ressort votre haine d'Israël. Est-ce votre éducation chrétienne, fruit tardif de l'enseignement du mépris, qui, comme dans le cas de José Saramago comparant les camps de réfugiés à Auschwitz, ressort dès qu'on n'y prête pas garde? Ou bien, pour ceux d'entre vous qui sont juifs, est-ce votre révolte tardive contre votre culture, vos parents ou vous-mêmes? Ou encore, amis tiers-mondistes, est-ce le remords qui vous saisit lorsque les révélations du général Aussarress font renaître votre culpabilité à l'égard des Arabes que vous avez assassinés et torturés? Peut-être tout cela à la fois. Allons, il est temps de se reprendre, rectifiez le tir.

Juifs, musulmans et chrétiens du Moyen-Orient vivent des heures extrêmement sombres. La gauche française et européenne peut contribuer à faire renaître le processus de paix et à donner un espoir aux enfants palestiniens et israéliens. Mais, pour cela, le temps est venu de revenir vers une position plus équilibrée, plus juste, plus consciente des responsabilités des uns et des autres, et qui ne pousse pas encore les Israéliens dans le délire sharonien dans lequel vous, oui vous, les enfermez.

## Lutte contre le terrorisme

## Et maintenant l'atome

PIERRE VADEBONCEUR  
Écrivain

**L**es États-Unis et l'Angleterre ont stupéfié le monde par leurs déclarations récentes sur l'utilisation possible du nucléaire dans les offensives.

Ce qu'il faut voir dans ces propos inouïs, ce n'est pas seulement la puissance de feu qu'on se dit prêt à libérer et qu'on exhibe d'avance pour impressionner les prochains ennemis sur la liste. Un pareil virage dans la morale de la guerre révèle autre chose. En fait, cette évocation de la force en dit encore plus long sur le politique que sur le militaire.

Elle dévoile indirectement l'ampleur réelle des desseins. La figure de force évoquée trahit un militarisme dont une opinion dopée ne mesure pas, n'imagine même pas l'ambition proprement politique. Si l'on prétend aller jusqu'à l'atome, cela proclame que l'impérialisme n'a plus en principe d'autres limites que celles que le nucléaire de certains pays pourrait jusqu'à présent lui opposer. Quant au projet de bouclier, il parle évidemment d'un impérialisme éventuel encore plus grand.

Une réprobation universelle devrait répondre à cette invraisemblable proclamation sur l'atome. Celle-ci montre avant tout que la guerre s'installe et que l'impérialisme songe à s'étendre d'une manière accélérée et plus dangereuse que jamais.

La force libère maintenant des ambitions politiques davantage à sa hauteur. Que signifie tout cela? Que nous voilà maintenant résolument dans la guerre et que nous allons peut-être entrer dans un engrenage de guerre encore plus redoutable, c'est-à-dire dans l'ordre de l'incontrôlable. On poursuivrait dès lors une entreprise dont les bornes seraient de plus en plus mouvantes, risquées, imprévisibles, indéfendables, universelles.

Dans quoi nous jette-t-on? Deux guerres mondiales n'ont-elles rien enseigné sur la terrible loi de l'alaïtoire dans l'histoire? Après avoir commencé par une simple chasse aux terroristes, on en est déjà rendu, après quelques mois à peine, à envisager le nucléaire comme arme offensive, c'est-à-dire que nous en sommes là où le monde n'avait jamais osé se rendre.

Ce qui se révèle moins après mois, ce n'est pas seulement la panoplie de la super-guerre. Ce dont on parle, à travers ces déclarations effarantes, ce n'est pas uniquement de la guerre, c'est d'une mégapolitique, c'est d'une ambition économique-politique qui ne s'avoue pas.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (enseignement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Dominique Reny, Josée Boileau, Eric Desrosiers, Pauline Gravel (scientifique), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (cartooniste), Diane Précorat (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duclos et Christine Dumazet (reluctants), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels), à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte, René Lewandowski; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornéliier (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (communis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Veronique Géraud, Anouk Hurburt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Marie-Eve Santerre, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION, Yvanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAJET, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Flury, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Belliveau (adjoins-administratives), Danièle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif) et directeur général.

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

EN BREF

## Proche-Orient: débat d'urgence aux Communes

Ottawa (PC) — Les partis d'opposition se sont relayés, hier, pour demander au gouvernement Chrétien de prendre tous les moyens possibles pour ramener la paix au Proche-Orient. La question qui a occupé la communauté internationale au cours des dernières semaines, et qui l'occupe toujours, s'est retrouvée au cœur de la période de questions aux Communes, hier. Les députés, qui faisaient un retour au parlement après une pause de deux semaines, ont pressé le gouvernement de déployer tous ses outils pour que Palestiniens et Israéliens cessent les affrontements et recommencent à négocier. Le sujet fera même l'objet d'un débat d'urgence aux Communes, ce soir, à la demande du Bloc québécois. Cette demande, explique le leader parlementaire, Michel Gauthier, est le seul moyen à leur disposition pour débattre de la question. «On réagit comme on peut, avec les outils qu'on a. Constatons une chose, il ne se passe vraiment rien dans ce parlement-là depuis un bon bout de temps. On a un menu législatif d'une minceur que je n'ai jamais vue en 15 ans de parlementarisme, alors qu'il y a des sujets extrêmement graves», a fait observer M. Gauthier.

## DÉSACCORD

SUITE DE LA PAGE 1

Le gouvernement avait soumis hier à la Chambre des communes, qui siègeait pour la première fois depuis le royal décès, une motion par laquelle les députés exprimaient leurs condoléances. Mais le Bloc québécois en déplorait le libellé passiste, identique à celui utilisé en 1952 pour le décès du mari de madame, le roi Georges VI.

Les députés bloquistes n'arrivaient pas à s'identifier à des «sujets loyaux et soumis» qui «pleur[er]nt le départ de Sa Majesté la Reine Mère dont la bonté, la bienveillance et l'influence bénéfique lui ont depuis si longtemps valu l'amour, le respect et l'admiration de nous tous». Les députés n'aimaient pas non plus la formule religieuse: «Nous prions pour que Dieu parvienne à consoler votre Majesté et les membres de la famille royale.»

Le Bloc proposait une motion différente, inspirée de celle votée par le Parlement britannique qui ne fait pas référence aux «sujets», mais elle a été défaite. «Nous, la Chambre des communes du Canada assemblée en parlement, voudrions lui faire part de nos condoléances à l'occasion du décès de Sa Majesté la Reine Elizabeth, Reine Mère qui, avec son mari le Roi Georges VI, a su rassembler la nation britannique, particulièrement lors de la période sombre de la Deuxième Guerre mondiale.»

La reine mère avait été félicitée pour son «courage» parce qu'elle avait refusé de se réfugier en Amérique pendant le conflit global lorsque les troupes allemandes avaient bombardé son royaume.

Les autres partis d'opposition ont déploré le geste du Bloc québécois. À l'Alliance canadienne, on aurait préféré que le parti «mette de côté la politique pour un jour», tandis qu'au Parti conservateur, on parlait d'un «manque de courtoisie».

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, partageait cet avis. Il a tourné en ridicule les questions qui lui étaient adressées afin de savoir s'il se considérait lui-même comme un «sujet loyal et soumis», lançant: «À la grosseur que j'ai, j'en pense pas, non.»

Un journaliste anglo-québécois qui ne comprenait pas la cause du malaise bloquiste a relevé que le mot utilisé en anglais, «dutiful», n'avait pas la même connotation négative. Il est généralement traduit par «dévoté» ou encore «obéissant», mais plus rarement par «soumis».

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'édition Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## «Pas de paix sans retrait»

La communauté internationale fait preuve de mollesse, estime le président du Congrès islamique canadien

GUY TAILLEFER  
LE DEVOIR

À moins qu'Israël ne se retire des territoires occupés, «le conflit israélo-palestinien durera encore cinquante ou cent ans», affirme le président du Congrès islamique canadien (CIC), Mohamed I. Elmasry. «La clé, dit-il, c'est la fin de l'occupation. Il ne peut pas y avoir de paix sans justice, et pas de justice sans retrait.»

Il trouve que la communauté internationale fait preuve de mollesse en n'insistant pas davantage auprès d'Israël pour qu'il se retire des territoires occupés en 1967. Le gouvernement de Jean Chrétien n'est pas moins coupable que les autres, dit M. Elmasry, dont il a critiqué hier la position «embrouillée». Il ne peut pas suffire, comme le fait le Canada, de demander aux parties de négocier l'application de la résolution 242 de l'ONU qui appelle depuis 35 ans Israël à se retirer des territoires, il faut exiger son application pure et simple: «Le rapport de force est trop inégal pour qu'une négociation soit équitable.» Encore moins croit-il que les plus récents appels internationaux au retrait israélien des villes palestiniennes soient suffisants pour conduire à une paix durable.

Il regrette aussi que le gouvernement d'Ariel Sharon ait fait la sourde oreille au consensus établi fin mars à Beyrouth alors que les 22 pays de la Ligue arabe offraient collectivement à Israël de faire la paix avec lui s'il acceptait de se retirer des territoires occupés. «C'est une occasion ratée par Is-

raël dont les Palestiniens sont les principales victimes.»

Il y a entre 650 000 et un million de musulmans au Canada. Ils forment le groupe religieux non chrétien le plus nombreux au pays, dit M. Elmasry, qui enseigne le génie électrique à l'Université de Waterloo. Les musulmans sont environ 120 000 à Montréal. D'immigration relativement récente, c'est une communauté dont l'image a souffert dans la foulée des attentats du onze septembre. «Nous sommes une communauté en construction et le onze septembre a eu sur nous l'effet d'un tremblement de terre.»

Le CIC, qui n'existe que depuis quatre ans, est devenu une organisation fort active. Il a fait un lobby important contre la loi antiterroriste C-36 adoptée l'automne dernier, qui élargit les pouvoirs policiers. Le CIC fait partie d'une coalition d'organisations religieuses et professionnelles qui songe à contester cette loi devant la Cour suprême. «Les musulmans sont les premiers visés par cette loi. Nous montons au front pour défendre les libertés de tous.» Une centaine de personnes pourraient avoir été emprisonnées en vertu de cette loi, affirme-t-il, mais il est impossible de le savoir précisément; le ministère de la Justice ne publie pas d'information à ce sujet.

Le CIC s'est surtout fait connaître pour son étude annuelle sur la représentation des musulmans et de l'islam dans une dizaine de journaux canadiens. Dans son dernier rapport, rendu public en décembre, le journal dont le traitement journalistique et le vocabulaire ont été jugés les plus «anti-islamiques» est, et de loin, le National Post de Toronto.

## ISRAËL

La tournée entamée par le secrétaire d'État américain commence à prendre les allures d'une mission impossible

SUITE DE LA PAGE 1

Puis, M. Bush lui-même, sur un ton apparemment exaspéré, a répété cet appel hier à l'occasion d'un voyage au Tennessee. Le secrétaire d'État Colin Powell a encore enfoncé le clou au Maroc en mettant en garde contre les problèmes «significatifs et sévères» créés par les opérations en cours et insistant pour qu'Israël quitte la Cisjordanie «maintenant».

La tournée entamée par le secrétaire d'État américain commençait d'ailleurs à prendre les allures d'une mission impossible. Elle a débuté hier à Agadir, dans le sud marocain, où le roi Mohammed VI a donné le ton en réaffirmant «son soutien total et inconditionnel au peuple palestinien et à sa direction combattante».

Le souverain marocain, qui arborait un badge de soutien aux Palestiniens, a demandé d'entrée de jeu à Colin Powell s'il ne trouvait pas «qu'il aurait été plus important d'aller à Jérusalem d'abord». Cela avait été envisagé, a répondu M. Powell, mais le choix a été fait pour des entretiens préalables avec des dirigeants arabes et européens. M. Powell doit encore se rendre en Égypte et en Espagne avant d'atterrir enfin en Israël.

Ses précautions verbales n'ont pas paru lever les doutes sur les intentions réelles des États-Unis. Le ministre palestinien de l'Information, Yasser Abed Rabbo, a estimé hier que la visite au Proche-Orient de M. Powell «vise à renverser l'Autorité palestinienne et à trouver un autre interlocuteur».

Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a «imploré» Israël de retirer ses troupes, tandis que le président de la Commission européenne, Romano Prodi, demandait un «retrait immédiat».

## Combats violents

À Naplouse, les forces israéliennes ont pris le contrôle de la vieille ville hormis «quelques poches de résistance», après six jours de combats, selon un porte-parole de l'armée.

Les camps de réfugiés d'Askar, près de Naplouse, et de Djenine, ont été le théâtre de combats violents.

L'armée poursuivait également le siège de la basilique de la Nativité à Bethléem, où quelque 200 Palestiniens armés sont retranchés depuis le 2 avril.

Dans un discours prononcé devant le Parlement, M. Sharon a clairement annoncé la poursuite de l'offensive. «Lorsque l'armée israélienne aura terminé sa mission, elle se retirera», a-t-il déclaré, indiquant en outre qu'elle se replierait dans des «zones de sécurité» qui seront établies en Cisjordanie, le long de la «ligne verte», séparant Israël des territoires.

Un haut responsable palestinien, Saëb Erakat, a jugé que l'établissement de zones de sécurité signifiait «la fin du processus de paix, la fin des accords d'Oslo et la fin de l'Autorité palestinienne».

M. Sharon a d'autre part annoncé l'entrée dans son gouvernement du Parti national religieux (PNR), éma-

nation des colons, et du parti Gesher de David Levy, ancien ministre des Affaires étrangères et l'un de ses anciens alliés au sein du Likoud (droite), déplaçant ainsi encore plus à droite le centre de gravité de son gouvernement.

Le général de réserve Efi Eitam, nouveau chef du PNR (cinq députés), ainsi que le rabbin Yizthak Levy, auquel il a succédé à la tête de cette formation, et David Lévy, disposeront tous trois d'un poste de ministre sans portefeuille et viendront ainsi grossir l'aile droite du gouvernement d'union nationale dirigé par M. Sharon, chef du Likoud (droite nationaliste).

Efi Eitam et David Lévy, fortement marqués à droite, siègeront également au sein du cabinet de sécurité, donnant ainsi une majorité écrasante à M. Sharon au sein de cette instance. Cette nouvelle donne devrait accentuer les déchirements au sein du Parti travailliste, principal partenaire de M. Sharon au sein du gouvernement.

Le général de réserve Efi Eitam est considéré comme plus à droite que l'ancien ministre David Lévy. Il se refuse à toute négociation avec les Palestiniens sur une quelconque parcelle des territoires palestiniens, partie intégrante, selon lui, «d'Eretz Israël» (Israël dans ses frontières bibliques).

Sur le front libanais, trois roquettes Katioucha tirées à partir du Liban sud sont tombées dans le nord d'Israël, sans faire de blessé, a-t-on indiqué de source militaire.

Auparavant, l'aviation et l'artillerie israéliennes sont entrées en action au Liban sud après des tirs du Hezbollah libanais sur le secteur controversé des fermes de Chebaa occupé par Israël.

Mobilisation de réservistes, réunion du cabinet de sécurité, avertissements à la Syrie et au Liban: Israël semblait se préparer hier à l'ouverture d'un front sur cette frontière nord, tout en continuant à faire preuve de retenue devant les attaques répétées du Hezbollah.

Ce mouvement intégriste chiite a repris le 30 mars ses bombardements sur les positions israéliennes dans le secteur des fermes de Chebaa provoquant des ripostes aériennes et d'artillerie de la part de Tsahal. Mais, pour la première fois depuis le retrait unilatéral israélien du Liban sud en mai 2000, des incidents armés, non revendiqués, se multiplient à d'autres endroits de la frontière.

Devant ce que le conseiller diplomatique du premier ministre Ariel Sharon, Daniel Ayalon, qualifie de «processus d'escalade», Israël a multiplié les avertissements au cours des derniers jours, mettant en garde l'Iran et la Syrie, parrains du Hezbollah, et interpellant l'ONU.

Mais jusqu'à présent, Israël a adopté «une position de retenue devant les provocations du Hezbollah», a rappelé M. Ayalon. «Jusqu'à présent, le Hezbollah n'a pas franchi la ligne rouge, il n'y a pas eu de civils tués, les provocations se concentrent sur des bases militaires. Mais lorsqu'on joue avec le feu, on ne sait jamais ce qui peut se produire.»

## PARIZEAU

SUITE DE LA PAGE 1

Durant la campagne de 1976, le thème du «bon gouvernement» l'exaspérait presque au point.

Plusieurs ont raconté comment le ministre des Finances a joué le rôle du dinde de la farce, la nuit où le libellé de la question référendaire a été adopté au conseil des ministres. Tout lui déplaisait dans cette interminable question: le trait d'union entre la souveraineté et l'association aussi bien que le deuxième référendum pour faire approuver tout changement de statut politique.

«Vous n'avez pas d'autre choix que de démissionner», lui lance alors son chef de cabinet. Il reste. A son épouse, qui ne comprend pas l'écrasante victoire du NON, il déclare: «Mais Alice! Voyons! Comment penses-tu... On ne peut pas se fier à cette bande d'ignares.»

Au début des années 1970, Lorraine Lagacé avait

été une informatrice et, soutient-elle, une maîtresse de Parizeau. Quand, dix ans plus tard, elle a informé René Lévesque que Claude Morin collaborait avec la GRC, il lui a dit: «Je vous en prie, n'en parlez à personne et surtout pas à monsieur Parizeau.» En 1992, il sera en effet dévasté de l'apprendre.

Dans son livre, Pierre Duchesne cite Denis Vaugeois, selon lequel Lévesque était au courant depuis longtemps des activités de son ministre. D'ailleurs, ce n'est pas le premier témoignage en ce sens. Dès le soir où Normand Lester a révélé toute l'affaire, le 7 mai 1992, Yves Michaud a déclaré au Soleil «être convaincu à 100 %» qu'il le savait. «Dans l'entourage immédiat, tout le monde savait ça», assurait-il. Ce qui est plus nouveau, c'est que le bras droit de Trudeau, Marc Lalonde, le savait aussi.

Pour la petite histoire, la rivalité Parizeau-Bouchard ne date pas d'hier. Dans ses propres mémoires, Lucien Bouchard raconte qu'après avoir été nommé négociateur en chef du gouvernement, en

1979, il avait progressivement réussi à établir des rapports convenables avec le ministre des Finances. Parizeau a plutôt confié à son biographe que, s'il n'en avait tenu qu'à lui, il l'aurait congédié. Une fois nommé ambassadeur à Paris, Bouchard a d'ailleurs refusé de dîner avec son ancien patron. Il a aussi refusé de coopérer à sa biographie.

A preuve que l'avenir se prépare de longue date: en 1976, Lizette Lapointe aurait bien voulu devenir attachée de presse de Monsieur le baron, mais sa première épouse la trouvait un peu trop entreprenante.

[mdavid@ledevoir.com](mailto:mdavid@ledevoir.com)

Jacques Parizeau, biographie 1970-1985  
Tome II Le Baron  
Pierre Duchesne  
Québec Amérique  
2002, 535 pages

**Restaurant Gutenberg** — cuisine française qui fait bonne impression

► **CE MIDI:** Entrée + bavette de cerf grillée sauce au poivre + dessert • 17\$

► **Repas d'affaire à organiser?** Demandez notre salon privé.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • [gutenberg@qc.airs.com](mailto:gutenberg@qc.airs.com)